

Confédération internationale des syndicats libres (CISL)
5, Bld du Roi Albert II, B – 1210 Bruxelles
Téléphone : +32.2.224.02.11 Fax : +32.2.224.02.97
Courriel : internetpo@icftu.org
Internet : www.icftu.org

Traiter avec la Birmanie

(janvier 2005)

Quelles sont les conséquences des investissements étrangers en Birmanie et du maintien de relations commerciales avec ce pays ? Quelles sont les règles du jeu ? Quels en sont les bénéficiaires ? Au détriment de qui ?

Table des matières

1. <i>Introduction</i>	2
2. <i>A qui appartient l'économie ?</i>	4
<i>(Avec qui doit-on traiter lorsqu'on veut faire du commerce avec la Birmanie ? Une firme étrangère peut-elle avoir des contacts commerciaux à titre indépendant en Birmanie ?)</i>	
3. <i>Volume d'IDE (investissements directs étrangers) et flux commerciaux</i>	11
4. <i>Quelle partie de cet argent finit-elle dans les caisses de la junte ?</i>	16
<i>Autre source de revenus : les taxes en tous genres</i>	
	19
<i>Troisième source de revenus : le change de devises étrangères</i>	
	21
5. <i>Que font les généraux de tout cet argent ?</i>	23
6. <i>Corruption, transparence et trafic de drogue</i>	26
7. <i>Existe-t-il un lien entre l'IDE et la politique ?</i>	28
8. <i>Y a-t-il des liens directs entre IDE et abus des droits des travailleurs ?</i>	31
9. <i>Quelle est l'incidence des sanctions sur les citoyens ordinaires ?</i>	33

1. Introduction

La question du bien-fondé des sanctions économiques en Birmanie a fait couler énormément d'encre et suscité des débats animés. Les sanctions pourraient-elles accélérer le processus de démocratisation ? Constituent-elles une arme efficace ? Causent-elles plus de tort aux dictateurs qu'à la population en général ?

Comme lors des discussions précédentes sur les sanctions et le boycott, les avis sont partagés entre partisans et détracteurs. Les sanctions économiques ne constituent pas une science exacte et il n'est, dès lors, pas facile d'en mesurer l'incidence. Ceci pourrait conforter ceux qui soutiennent que les sanctions font plus de tort que de bien, et ce, en dépit des très nombreuses preuves du contraire dont on dispose dans le cas de la Birmanie. En effet, il suffit d'avoir une vue d'ensemble du contexte birman pour se rendre compte que les sanctions sont, en toute probabilité, la meilleure approche possible.

La Birmanie est le seul pays au monde pour lequel le mouvement syndical international ait lancé un appel au désinvestissement et à l'imposition de sanctions économiques. La Birmanie se trouve dans une situation foncièrement différente de celle de la plupart des autres pays qui ont fait ou font l'objet d'un boycott. Cette différence est attribuable à plusieurs facteurs. La Birmanie connaît un régime dictatorial depuis 1962. S'il y existe effectivement une opposition, qui a de surcroît remporté les élections, celle-ci n'a jamais été autorisée à gouverner. Selon la position préconisée par l'opposition birmane, le moment n'est pas encore opportun pour que des entreprises étrangères traitent avec la Birmanie. Autre particularité de la Birmanie: l'ampleur de la domination infligée d'une main de fer par la junte militaire sur la vie économique et politique du pays jusque dans ses moindres aspects.

La pression internationale est une des voies possibles pour influencer la junte birmane. La seconde option – la pression de l'intérieur – est autrement plus difficile à mettre en œuvre, vu le climat de répression qui règne en Birmanie et le fait que très peu de gens osent protester – et pour cause. Au cours des dernières années, la pression internationale s'est avérée être parmi les rares recours ayant réussi –quoique très discrètement- à inciter les généraux à agir. Malheureusement, les rares progrès qui en résultèrent, comme notamment la promesse de coopérer avec l'Organisation internationale du travail (OIT), étaient généralement convenus ou annoncés dans les jours et les semaines qui précédaient la tenue de l'une ou l'autre grande conférence internationale, ou lorsqu'une décision importante devait être adoptée. En réalité, ces engagements étaient presque systématiquement rompus ou démentis peu de temps après avoir été annoncés.

Les sanctions ne sont pas une garantie de l'avènement de la démocratie en Birmanie. Que les sanctions réussissent à débarrasser le pays du régime actuel ne constitue d'aucune manière une certitude. A côté de cela il y a aussi plusieurs certitudes. Vu la mainmise quasi totale exercée par la junte birmane sur l'économie structurée du pays, l'incidence des sanctions sur les revenus des généraux, sur les revenus des membres de leur famille, de même que sur les revenus des familles des amis des généraux, est inéluïctable.

Le passage suivant est tiré d'un courriel adressé à une liste de courrier électronique consacrée à l'actualité birmane : « Il se peut que les sanctions ne les délogent pas tout de suite mais elles les empêcheront au moins de s'enfermer dans une tour d'ivoire tandis qu'ils mettent le pays à sac. » C'est une pensée essentielle : même si les sanctions ne conduisent pas à un changement de régime immédiat, elles auront tout au moins le mérite de réduire la quantité d'argent qui parvient aux mains des dictateurs birmans et, par-là, d'empêcher que cet argent n'alimente la répression et l'enrichissement personnel.

Courriel envoyé par Aung San Daghun à une liste de courrier électronique de Birmanie

Lorsque vous dites « un enfant de l'autre côté de la planète meurt de faim », exactement au même instant, des prisonniers politiques sont torturés dans des geôles birmanes, leurs nerfs lacérés à vif ; exactement au même instant, des filles de minorités ethniques sont victimes de viols collectifs et tuées ; si des filles et des garçons mineurs d'âge sont forcés à se prostituer dans les zones frontalières, ce n'est pas à cause des sanctions mais parce que les militaires ont réquisitionné la terre cultivée par leurs parents et parce que les généraux s'enferment dans une tour d'ivoire alors que le pays tout entier est mis à sac. Il se peut que les sanctions ne les délogent pas tout de suite mais elles les empêcheront au moins de s'enfermer dans une tour d'ivoire tandis qu'ils mettent le pays à sac.

2. A qui appartient l'économie ?

(Avec qui doit-on traiter lorsqu'on veut faire du commerce avec la Birmanie ? Une firme étrangère peut-elle avoir des contacts commerciaux à titre indépendant en Birmanie ?)

La Birmanie est sous le joug d'un régime militaire répressif et autoritaire depuis 1962. Jusqu'en 1988, le gouvernement birman, à savoir l'armée, avait poursuivi une politique isolationniste. Jusque là – sous ce qui était encore la « République socialiste de l'union de Birmanie », on ne pouvait pas encore déceler chez les leaders birmans le moindre intérêt à traiter avec les étrangers.

Tout cela a changé à partir de 1988, lorsque le nouveau leadership a commencé à entrevoir les possibilités d'attirer les investissements étrangers. Ainsi, il a développé une stratégie qui allait étroitement redéfinir la formule « promouvoir les IDE et le commerce pour le bien de la Birmanie » en « attirer les IDE et le commerce pour le bien des dirigeants birmans. »

Les généraux ont exercé leur pouvoir d'une main de fer, tant sur le plan politique que sur le plan économique. Une bonne partie de ce travail est mené avec le concours de l'armée, forte d'un demi-million de conscrits, et d'un système de services secrets militaires qui semble épier le moindre mot prononcé par les citoyens birmans, où que l'on se trouve dans le pays. Ces deux instruments ont fortement contribué à instaurer le système actuel de terreur et de suprématie militaire dans le pays. Au milieu d'un tel environnement, il n'est pas difficile pour la junte de s'établir comme la protagoniste incontournable de la vie économique et commerciale en Birmanie.

Beaucoup de personnes et d'organisations ont décrit le contrôle exercé par la junte sur l'économie.

Extrait de : 'Ready, Aim Sanction' - novembre 2003, par Altsean

Le régime birman a manipulé le développement du système économique de telle manière que ses « tentacules » atteignent les moindres recoins du pays, ce qui fait qu'il est pratiquement impossible de commercer en Birmanie ou avec celle-ci sans directement en faire profiter le régime.

L'économie est largement contrôlée par des entreprises d'Etat et des firmes privées opérées par des fonctionnaires à la solde du régime. Le régime, tant l'institution que les individus qui le constituent, est le premier à bénéficier des investissements commerciaux effectués en Birmanie.

Le processus de « privatisation » mis en œuvre par le régime depuis la fin des années 80 lui permet, en réalité, de manipuler l'économie pour permettre à l'armée de « se réaffirmer en tant que propriétaire des entreprises du secteur structuré, sur lesquelles elle exerce son contrôle. »

Cette propriété est assumée par le biais d'entités commerciales privées. Dans ce cas, ce n'est pas l'Etat en tant que tel qui en bénéficie mais plutôt les hauts responsables du régime, leurs familles, leurs alliés et leurs associés commerciaux proches.

Le SPDC continue à créer des ministères et des organisations civiles à sa solde pour étendre son pouvoir d'influence sur les investissements et le commerce et augmenter la part de bénéfices qu'il en retire.

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

Le régime exerce une mainmise à tous les échelons du secteur commercial. Ses entreprises dominent pratiquement tous les secteurs.

Un pourcentage élevé des bénéfices générés par les joint venture créées à ce jour reviendra, tôt ou tard, sous une forme ou une autre, aux forces armées.

- La loi de 1989 sur les entreprises économiques appartenant à l'Etat accorde au « gouvernement » le droit de contrôle sur 12 catégories-clefs d'entreprises économiques.
- L'Armée birmane contrôle un « vaste éventail » d'entreprises industrielles, commerciales et financières qui lui permettent de couvrir des « dépenses extra-budgétaires. »
- Des entrepreneurs étrangers ont signalé que pour pouvoir traiter avec la Birmanie, il fallait « proposer un marché » à une firme de l'Etat, firme contrôlée par un haut responsable de l'armée, ou être prêt à verser un minimum de 5% de commission à un officier en uniforme.
- D'autre part, les commerçants signalent que pour pouvoir exporter, les entreprises privées doivent obtenir l'autorisation expresse de l'Union of Myanmar Economic Holdings Ltd (UMEH) ou de la Myanmar Agriculture Produce Trading (MAPT), qui touchent une commission de 11% sur les transactions.
- Une taxe de 10% est appliquée à tous les transferts de rapatriement.

A titre d'exemple, dans l'Etat d'Arakan, pratiquement toutes les activités commerciales sont placées sous le contrôle d'un système de monopole de l'Etat qui impose des restrictions strictes sur la libre entreprise. L'agriculture, la pêche, l'élevage de crevettes, les exploitations de bambou, de bois, de bois à brûler, la vente de bétail ainsi que le commerce (riz, carburant, fertilisants, etc.) opèrent sous un système de licence monopolisé, qui ouvre la porte à des d'énormes abus fiscaux. Selon certains rapports, les ministères du SPDC ou les Na Sa Ka locaux vendraient des licences à des personnes « riches et influentes », qui se chargeraient ensuite de contrôler le marché en recourant à une sélection de vendeurs dont ils percevraient des taxes. Pour les ministères et les Na Sa Ka, les bénéfices tirés de cette pratique sont illimités vu que la « licence du monopole » doit être renouvelée chaque année.

L'USDA - Union Solidarity and Development Association – est une organisation qui a des liens étroits avec la junte birmane et est souvent utilisée à des fins de propagande. Bien qu'elle s'apparente à une ONG, elle est imposée aux citoyens birmans qui sont souvent forcés d'y adhérer. Elle contrôle un grand nombre d'affaires dans les divisions de Sagaing, Tenasserim, Pegu, Magwe, Rangoon et Irrawaddy ainsi que dans les Etats Mon, Arakan et Shan. Parmi ces entreprises, il y a notamment les chemins de fer, des entreprises de construction, des pêcheries, des exploitations agricoles, des exploitations de bois à brûler alternatif, des rizières à moisson estivale, l'importation de véhicules depuis la Thaïlande, des usines de riz, des élevages de crevettes, des compagnies de forage de puits, des hôtels et des comptoirs de karaoke. L'USDA est, par ailleurs, fortement impliquée dans la mise en œuvre de systèmes de péage pour les véhicules entrant dans les villes ou traversant des ponts, ainsi que de systèmes de taxation du transport fluvial et des étals de marché.

D'après des diplomates occidentaux affectés à Rangoon, la liste des propriétaires des terrains destinés à la construction d'hôtels dans le nouvel aménagement touristique de Ngwesaung est un véritable festival de noms de généraux et de leurs proches.

Extrait de : 'Burma, twelve years after 1988 - a common future' par Camilla Buzzi - 2000

« Les forces armées et le ministère de la Défense sont, eux aussi, lourdement impliqués dans le secteur privé. Lorsqu'ils n'ont pas établi leurs propres entreprises, ils sont engagés dans d'autres formes de gestion d'entreprises. A titre d'exemple, l'Union of Myanmar Economic Holding Company Ltd., principale entreprise privée de Birmanie dont l'armée est actionnaire à 50 pour cent, contrôle la plupart des joint ventures réalisés grâce aux investissements étrangers.

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

Qui plus est, les hauts responsables de la junte, leurs familles et leurs associés, y compris le général Than Shwe, le général de corps d'armée Khin Nyunt et le général Maung Aye, détiennent eux aussi d'importants intérêts dans l'économie. »

Forestry monitor sounds alarm on logging in Myanmar - AFP - 9 octobre 2003

« La population locale n'a retiré que peu de bénéfices en termes économiques, mais les puissants se sont enrichis tandis qu'était détruit l'environnement et, avec lui, la perspective d'un développement durable ».

Bien que certains secteurs économiques autorisent les investissements privés et les investissements étrangers, ce n'est pas le cas pour tous les secteurs. Ceci signifie que, dans certains cas, il est clair que tout appartient au gouvernement et est contrôlé par ce dernier, alors que dans d'autres, la relation n'est pas toujours aussi évidente.

En définitive, qu'il s'agisse d'une entreprise officielle de l'Etat (dont on est sûr que les profits reviennent aux généraux et à leurs associés propriétaires de l'entreprise) ou d'une firme birmane privée appartenant à un général, à un officier de rang élevé dans la hiérarchie militaire ou un associé commercial (dont on est sûr que les profits reviennent aux généraux et à leurs associés propriétaires de l'entreprise), c'est du pareil au même. Dans la pratique, en Birmanie, il n'y a pas de différence marquée entre une entreprise appartenant au gouvernement et la plupart des autres grosses entreprises – elles opèrent toutes au profit de la junte au pouvoir, directement ou indirectement.

Aux termes de la législation en place, une entreprise étrangère n'est pas autorisée à acquérir des actions dans des sociétés birmanes. Les entreprises étrangères qui désirent ouvrir une succursale en Birmanie doivent, dans la plupart des cas, s'y établir sous forme de société en participation ou joint venture. L'UMEH (Union of Myanmar Economic Holdings) et la MOGE (Myanmar Oil and Gas Enterprise) sont des exemples connus de méga-entreprises d'Etat qui établissent, directement ou par le biais de succursales, des entreprises en coparticipation avec des bailleurs de fonds étrangers.

La situation est plus claire dans certains secteurs que dans d'autres. L'Etat exerce un monopole reconnu par la loi dans douze secteurs.

Extrait de : <http://www.asiatradehub.com/burma/trade.asp>
(Texte de la loi : http://www.mpt.net.mm/mpt_jointinv.html)

Dans un souci de fournir une orientation plus spécifique aux investisseurs étrangers, la Commission des investissements étrangers (FIC) a publié, en mai 1989, un avis détaillant les classes d'activités, qui couvrait pratiquement toutes les activités économiques à l'exception de celles réservées à l'exercice exclusif de l'Etat, conformément à la Loi sur les entreprises économiques appartenant à l'Etat.

La Section 4 de cette loi prévoit cependant une exception à cette restriction en accordant au gouvernement la possibilité de déroger à celle-ci, le cas échéant. De telles activités peuvent être exercées en ayant recours à l'établissement de sociétés en coparticipation (joint ventures) entre les entreprises économiques de l'Etat et des entrepreneurs ou organisations nationales ou étrangères. De cette façon, la Myanmar Investment Commission a donné le feu vert à la prospection de pétrole, de gaz et de minéraux avec l'aval du gouvernement.

Extrait du texte de la Loi sur les entreprises économiques de l'Etat – 31 mars 1989

Le gouvernement a l'exclusivité des droits sur l'exploitation des entreprises économiques ci-dessous au titre d'entreprises économiques appartenant à l'Etat :

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

- Extraction et vente nationale et internationale de bois de teck ;
- Culture et conservation des plantations de forêt, à l'exception des plantations de bois à brûler appartenant à des villages et cultivées par les villageois pour leur usage personnel ;
- Prospection, extraction et vente de pétrole, de gaz naturel et de leurs produits dérivés ;
- Prospection, extraction et exportation de perles, jade et pierres précieuses ;
- Elevage et production de poisson et de crevettes dans les pêcheries réservées à la recherche par le gouvernement ;
- Services de poste et télécommunications ;
- Services de transport aérien et ferroviaire ;
- Services bancaires et assurances ;
- Services de radiodiffusion et télévision ;
- Prospection, extraction et exportation de métaux ;
- Services de génération d'électricité autres que ceux réservés par la loi aux firmes privées et coopératives de fourniture d'électricité ;
- Fabrication de produits liés à la sécurité et à la défense dont la production a été décidée de temps à autre par avis du gouvernement.

Le secteur textile est un exemple de secteur qui échappe au monopole de l'Etat. Mais là aussi, les investissements étrangers se traduisent par d'énormes afflux de devises étrangères dans les caisses de la junte. La raison est simple : avec ou sans monopole, les entreprises du secteur appartiennent de toute façon à la junte et à leurs acolytes.

Extrait de : "Myanmar garment manufacturers call for end to U.S. ban" – AP – 8 mai 2003

La Myanmar Garment Manufacturers' Association représente environ 400 fabriques de vêtements. 95 % de celles-ci appartiennent à l'Etat, alors que les 5 pour cent restants sont soit des sociétés en coparticipation, soit des entreprises étrangères à part entière. (selon Myint Soe, président de la Myanmar Garment Manufacturers Association)

Une entreprise qui veut investir en Birmanie doit, en tout premier lieu, obtenir l'aval des autorités birmanes. A partir du moment où la junte détermine que l'affaire peut lui procurer des bénéfices, la Commission des investissements du Myanmar, agence centrale qui traite toutes les demandes d'investissements, demandera à la multinationale de conclure une joint venture avec une firme birmane. La co-entreprise ou joint venture est souvent la seule façon pour une firme étrangère de commercer avec la Birmanie.

Comment cela fonctionne-t-il dans la pratique ?

Extrait de : Burma Economic Watch - Juin 2001

La Commission des investissements du Myanmar a été établie en 1989 pour administrer les investissements étrangers selon les termes de la législation birmane sur les investissements étrangers. Il s'agit, en réalité, d'un appareil qui garantit au régime le contrôle des IDE. Pour comprendre, il suffit de constater que la majorité des membres de cette Commission sont issus du cabinet militaire. Le travail de la Commission consiste à permettre au régime d'aiguiller les ressources vers les entreprises quasi militaires qui dominent l'économie. Les normes de l'égalité concurrentielle ne sont pas appliquées aux entreprises privées en concurrence avec les entreprises de l'Etat ou les entreprises quasi militaires, ni même aux entreprises privées qui se font la concurrence pour avoir accès aux investisseurs étrangers en vue de former des joint ventures. Les IDE dérivés de joint ventures se sont historiquement limités aux entreprises de l'Etat et aux entreprises quasi militaires. La plus importante firme de cette catégorie n'est autre que l'Union of Myanmar Economic Holdings (UMEH), qui se voit souvent accorder la priorité dans l'accès au partenariat étranger. Selon certains rapports, l'UMEH serait un actionnaire-clef dans l'industrie des vêtements en Birmanie.

Les IDE approuvés par la Commission bénéficient d'une série de mesures incitatives dont les autres investisseurs sont exclus. Une fois approuvé, le projet d'investissement est renvoyé au Bureau de la Commission des investissements du Myanmar. Certaines restrictions peuvent être imposées à ce niveau, attendu que ce Bureau inclut des représentants d'entreprises de l'Etat susceptibles d'entrer en concurrence directe avec l'investisseur étranger. Par le passé, divers cas de rejet de joint ventures entre des firmes nationales privées et des partenaires étrangers ont été constatés— ces mêmes projets ont par la suite été approuvés, une fois que la firme nationale privée avait été remplacée par une entreprise de l'Etat. Les privilèges réservés aux responsables associés au processus d'approbation des IDE incluent notamment des honoraires de signature, tant officiels que non-officiels.

Le secteur touristique est une autre source de revenus – tout au moins pour le gouvernement birman.

Extrait de : The New Light of Myanmar (mardi 29 octobre 2002)

Texte extrait d'un discours de Khin Nyunt, premier secrétaire du SPDC

...ce qui favorise le développement de l'industrie touristique, qui est un secteur florissant dans les autres pays du monde. En réalité, le tourisme est une industrie lucrative qui présente l'avantage de générer facilement des revenus en devises. C'est également une industrie qui contribue à promouvoir l'image de marque d'un pays dans le monde. Le tourisme crée des ouvertures pour l'apport d'investissements étrangers et le développement technologique. Pour toutes ces raisons, il s'agit d'une industrie qui agit au bénéfice de l'Etat, a-t-il souligné.

Il est de notoriété générale que les généraux à la tête de la junte ont « divisé » les secteurs économiques entre eux. Différents généraux se trouvent à la tête de différents secteurs de l'économie et tirent des bénéfices de ces derniers. Il en résulte des luttes intestines occasionnelles entre les généraux, qui se « battent pour la meilleure part du gâteau ». Selon des sources bien informées, des disputes de ce type ont en fait été l'une des principales raisons de la révocation du Premier Ministre Khin Nyunt.

Extrait de : BBC, « Arrestation » du Premier Ministre birman, le 19 octobre 2004

Selon Kylie Morris, correspondante spéciale de la BBC pour l'Asie du Sud-Est, la révocation de Khin Nyunt relève davantage du contrôle des intérêts économiques de l'armée que de divergences politiques.

Extrait de : AP, Myanmar foreign minister says junta's democracy plans on track despite leadership change, 22 octobre 2004

Dans la semaine qui a précédé le départ de Khin Nyunt, plusieurs opérations commerciales profitables opérées par les services de renseignements de l'armée – notamment une agence de voyage à laquelle une concession avait été octroyée à l'aéroport international de Rangoon – ont été stoppées.

Bagan Cybertech, fournisseur de services Internet opérant en joint-venture et dont le service militaire de renseignements était actionnaire, a été repris par l'armée peu de temps après le départ de Khin Nyunt. Le Dr. Ye Naing Win, fils de l'ancien Premier Ministre, était parmi les directeurs de cette société.

Extrait de : Le limogeage de Khin Nuynt : aussi une affaire de gros sous : analyses et opposition, 22 octobre 2004, AFP

Le premier ministre limogé Khin Nyunt était aussi le chef des puissants renseignements militaires (MI) qui contrôlent une partie de l'économie et du trafic de drogue en Birmanie.

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

Alors que les généraux se débattaient pour rester à flot face aux embargos écrasants et à la frilosité généralisée des investisseurs étrangers, les analystes ont affirmé que le MI était depuis longtemps le point de mire des milieux loyaux au numéro un, le général Than Shwe.

« Ces gens (MI) se comportent comme la mafia, » confiait à l'AFP une source proche des renseignements militaires birmans, ajoutant qu'ils s'étaient servi de leur statut d'unité d'élite pour engranger des revenus sur lesquels aucun compte ne sera jamais rendu. La corruption du MI est très répandue dans les zones frontalières, où un sergent peut aisément récolter en une seule journée des recettes qui dépassent le salaire d'un militaire de rang intermédiaire, a rapporté la source.

L'incursion du MI sur son terrain de chasse de prédilection le mois dernier aurait profondément froissé l'armée birmane. Peu après, des soldats de l'armée régulière ont lancé un raid contre un poste frontière très transité de la localité de Muse, à quelque 800 kilomètres au nord de Rangoon. L'armée aurait procédé à l'arrestation de plusieurs dizaines d'officiers, parmi lesquels des membres du MI et des responsables du gouvernement soupçonnés de travailler dans la sphère d'influence de Khin Nyunt. Les soldats ont saisi une quantité non spécifiée de lingots d'or, de jade, de billets de banque et autres objets de valeur.

Les accords de cessez-le-feu ont permis au MI d'avoir accès aux mines de pierres précieuses et aux forêts de teck. Les écologistes ont averti que la surexploitation de ces ressources risquait d'atteindre le point de non-retour. « Ils (MI) ont négocié tous les cessez-le-feu avec les minorités ethniques. Les termes de ces accords ont résulté en un flux important d'argent de ces régions vers les banques du Myanmar qui prospèrent grâce au blanchiment d'argent et à la corruption » a déclaré à l'AFP le président de la Commission sénatoriale des Affaires étrangères de Thaïlande, Kraisak Choonhavan.

Selon des sources diplomatiques, la corruption est omniprésente et simplement perçue comme un impôt non-officiel et une manière acceptée de faire des affaires. « La junte gère l'économie et se remplit les poches grâce à tous les contrats. Une grande partie revient à l'armée ou à l'un ou l'autre ministère », explique l'ancien ambassadeur d'Australie en Birmanie, Trevor Wilson.

Extrait de : Myanmar shakeup offers glimpse of junta Inc, 25 octobre 2004, Reuters

Des bars karaoke aux agences de voyages en passant par les quotidiens, les rivaux se partagent le vaste empire commercial du Premier Ministre limogé et de sa cour naguère toute puissante. Selon des analystes, la mise à l'écart de Khin Nyunt a pour la première fois permis au monde d'entr'apercevoir la richesse phénoménale amassée par les généraux de la junte birmane, les membres de leurs familles et une poignée d'hommes d'affaires au milieu d'une des économies les plus corrompues du monde.

...Depuis, de nombreuses affaires, dont notamment une agence de voyages et une fabrique de plastique de Rangoon, ont fermé leurs portes ou ont vu leurs avoirs saisis. Au moins 17 quotidiens et magazines ont été fermés ou suspendus lorsque les associés de Khin Nyunt ont perdu le contrôle du département de la censure. Parmi ceux-ci figure notamment un magazine dont le propriétaire n'était autre que Ye Naing Win, fils du leader déposé, qui possédait également l'unique service d'Internet du pays. Le cercle de Khin Nyunt était impliqué dans pratiquement tous les domaines, de l'hôtellerie aux mines, des cultures de rapport aux salons de massage. « Tout ce que vous vouliez, ils l'avaient, du moment que c'était profitable. On ne pouvait rien faire sans leur bénédiction » a confié un homme d'affaires de Rangoon, qui a refusé de donner son nom.

« Les renseignements ne sont pas les seuls qu'il faut montrer du doigt. De nombreux autres services du gouvernement sont profondément impliqués dans la corruption, » a-t-il déclaré. Selon John Badgley, ancien professeur de l'Université de Cornell, la junte qui accuse Khin Nyunt de corruption, c'est comme « la Pitié qui se moque de la Charité. »

Il a dit que la rivalité entre les généraux et leurs familles s'intensifie à mesure que se multiplient les investissements en provenance de la Chine, de l'Inde et d'autres pays du Sud-

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

Est asiatique comme la Thaïlande et Singapour. Une grosse partie de cet argent est canalisée à travers des joint ventures avec des entreprises gérées par l'armée ou leurs alliés commerciaux.

Selon des analystes, Rangoon semble désormais exceller dans le domaine de « la diplomatie de ressources », accordant à ses voisins une part plus importante de ses richesses naturelles en contrepartie d'un soutien politique, financier et militaire. Le principal acteur en ce sens est la Chine, qui a dénoncé les sanctions occidentales à l'encontre du régime et lui apporte son soutien sous forme de crédits. Pendant ce temps, les firmes chinoises construisent des routes, des ponts et des usines et dominent l'exploitation du bois de teck dans les zones frontalières.

Rangoon a cependant cherché à faire contrepoids à l'influence de la Chine en proposant des contrats d'exploitation de gaz à l'Inde. Delhi a, pour sa part, déroulé le tapis rouge pour la visite de Than Shwe, ce lundi. Il s'agissait de la toute première visite d'un chef d'Etat birman en Inde depuis près de vingt-cinq ans.

3. Volumes d'investissements directs étrangers et flux commerciaux

Il n'est pas facile de trouver des données fiables concernant les investissements directs étrangers et les flux commerciaux au départ de et vers la Birmanie. Les rares sources disponibles font apparaître de grosses différences entre les chiffres en fonction de l'organisation qui les fournit.

Les chiffres disponibles permettent d'apprécier d'importantes fluctuations d'année en année (voir tableau ci-dessous). Ceci s'explique, en partie, parce que le flux des investissements vers la Birmanie reste relativement limité. Un seul investissement important peut, dès lors, donner lieu à une augmentation significative des indicateurs pour l'année concernée.

Les chiffres sont généralement présentés comme des IDE normaux mais là aussi certaines différences subtiles existent qui nous appellent à faire preuve de circonspection. Il faut, par exemple, faire la distinction entre les IDE convenus en principe et les IDE qui arrivent effectivement en Birmanie. En effet, il arrive assez souvent que des IDE annoncés ne se matérialisent jamais dans les faits. Il va sans dire que le régime a tendance à citer des « IDE promis ». Une autre tactique du régime birman est de publier des statistiques officielles s'échelonnant sur une décennie ou plus, afin de rendre les chiffres plus impressionnants qu'ils ne le sont dans la réalité, ce qui leur permet de surcroît de dissimuler le fait qu'ils n'ont rien encaissé au cours des périodes plus récentes.

D'une manière générale, il est possible de déduire de ces chiffres que, selon toute vraisemblance, les investissements étrangers et les flux commerciaux en Birmanie restent limités. Le volume des investissements et les flux commerciaux sont bien inférieurs à ceux d'autres pays de la région ayant des caractéristiques similaires. D'autre part, on constate que les IDE et les flux commerciaux ont connu une diminution notable à partir de 1997, et plus particulièrement après 1999. Le gouvernement birman est responsable, au moins en partie, de cette situation. De nombreuses entreprises décident de ne pas entrer en Birmanie parce que faire des affaires en Birmanie est difficile, dangereux et pas très profitable. Qui plus est, il y a tout lieu de penser que la publicité adverse générée par les campagnes de pression internationales à l'encontre d'entreprises investissant en Birmanie ont non seulement persuadé nombre d'entre elles de résilier leurs contrats avec la Birmanie, mais ont, de surcroît, dissuadé d'autres entreprises d'investir en Birmanie ou de commercer avec ce pays.

Extrait de : CNUCED : IDE par pays : (exprimés en millions d'USD)

	Flux d'IDE (Extrait de Commission investissements Myanmar)	: des du	Flux d'IDE (Extrait de : FMI)	Flux approuvés d'IDE (Extrait de Commission investissements du Myanmar)
1989	56,0		7,8	
1990	225,1		161,2	280,6
1991	235,1		238,1	5,9
1992	149,0		171,6	103,7
1993	91,7		104,7	377,6
1994	135,2		126,1	1351,9

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

1995	317,6	277,2	668,2
1996	580,7	310,4	2814,2
1997	878,8	387,2	1012,9
1998	683,6	314,5	54,4
1999	304,2	253,1	58,2
2000	208,0	254,8	217,7
2001	192,0	208,3	19,0
2002	191,0		86,9
2003	128,7		

D'une manière générale, le flux d'investissements directs étrangers vers la Birmanie est très limité, d'autant plus si on le compare avec celui d'autres pays, comme le démontre le tableau ci-dessous :

	FDI Birmanie	FDI Thaïlande	FDI Singapour	FDI Etats-Unis
1999	304	6091	16067	283376
2000	208	3350	17217	314007
2001	192	3813	15038	159461
2002	191	1068	5730	62870

Extrait de : ANALYSIS-Asian firms fill void in sanctions-hit Myanmar, 11 novembre 2003 (Reuters)

En 2001, l'apport en IDE pour le Myanmar s'est limité à US\$ 123 millions alors que le total des pays d'Asie du Sud-Est s'élevait à US\$ 13 milliards. La Thaïlande a, à elle seule, totalisé US\$ 3,8 milliards en IDE au cours de la même année.

L'IDE injecté en Birmanie au cours des années 90 provenait en grande partie de grandes compagnies pétrolières. Cependant la plupart de ces investissements ont été affectés depuis et les projets sont désormais en cours. Les gisements de gaz naturel découverts récemment (dans les blocs A et M, au large de la côte d'Arakan et dans le Golfe du Martaban, respectivement) pourraient se traduire par de nouveaux flux d'IDE vers la Birmanie au cours des prochaines années. Des entreprises comme Daewoo, Thai PTTEP et deux sociétés indiennes, GAIL et ONGC Videsh, seront au nombre des parties prenantes.

Extrait de : 'Ready, Aim, Sanction' - novembre 2003, Altsean

L'investissement direct étranger en Birmanie est en chute libre. Selon certains rapports, l'IDE aurait connu une baisse de 70% en 2001 par rapport à l'année antérieure. En 2002, l'IDE a diminué de 16,5% par rapport à 2001 et d'environ 75% par rapport à 2000. En 2002, seuls quatre pays ont investi en Birmanie, par rapport à dix en 2001.

Extrait de : "Myanmar's foreign investment up 4.8% in FY 2003-2004", Kyodo, 6 septembre 2004

Le secteur du pétrole et du gaz a absorbé environ 60 pour cent du total de l'investissement direct étranger au cours de l'exercice 2003-2004. La Corée du Sud a investi US\$ 32,3 millions et la Thaïlande, US\$ 22 millions.

Depuis sa transition vers l'économie de marché en 1988, la Birmanie a attiré plus de US\$ 7,47 milliards en investissements étrangers. Plus de la moitié de ces investissements proviennent d'autres pays d'Asie du Sud-Est.

Extrait de : Xinhuanet, 1^{er} juillet 2004

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

Située dans la zone industrielle de Mingaladon, à Rangoon, l'usine exploitée par l'entreprise Myanmar Asia Optical International Limited opère grâce à un investissement exclusif de la société taïwanaise Asia Optical Company.

Le Premier Ministre du Myanmar, le Général Khin Nyunt, a assisté à la cérémonie inaugurale de l'usine en compagnie de plusieurs autres hauts responsables du gouvernement. L'usine est le principal projet de ces dernières années à avoir été réalisé grâce à un investissement étranger.

Selon les statistiques officielles, le Myanmar aurait absorbé des investissements étrangers à hauteur de US\$ 95,31 milliards en 2003, portant le total des investissements injectés en Birmanie depuis la fin de 1988 jusqu'au début de 2004 à US\$ 7,54 milliards.

Extrait de : Myanmar foreign minister visits India, keen to attract trade and investment – 20 janvier 2003 – par Nirmala George, rédacteur AP

A en croire les statistiques publiées par le ministère de la Planification nationale et du Développement économique du Myanmar, seule une entreprise étrangère aurait réalisé un investissement de taille au cours du premier semestre de 2002 –pour une valeur de US\$ 1,5 milliard.

L'interprétation des statistiques commerciales relatives à la Birmanie représente une tâche tout aussi complexe. Les chiffres avancés pour une même année peuvent varier du simple au double en fonction des sources.

Le gros des flux commerciaux semble se concentrer, et ce de façon de plus en plus marquée, dans les pays voisins de la Birmanie. Les cinq pays en tête de cette liste sont la Thaïlande, la Chine, Singapour, l'Inde et la Malaisie. D'après certains rapports, l'échange bilatéral entre la Birmanie et la Chine aurait atteint la barre des US\$ 1 milliard en 2003 (les exportations birmanes vers la Chine représenteraient environ 170 millions, tandis que les importations depuis la Chine s'élèveraient à quelque 900 millions de dollars). Si ces chiffres s'avéraient exacts, ils représenteraient une part très importante du total des importations vers la Birmanie qui, d'après les chiffres repris ci-dessous, se montaient à US\$ 2,4 milliards en 2003. Au vu de tels chiffres, il n'est guère surprenant que la Chine tienne à cultiver des liens d'amitié avec la Birmanie. Les prévisions laissent supposer une croissance similaire des courants d'échange avec l'Inde, qui atteignent US\$ 500 millions à l'heure actuelle.

Mais en dehors de l'intérêt commercial que peut susciter la Birmanie à l'échelon régional, tous les articles de la presse internationale font état d'une baisse généralisée des importations et des exportations birmanes depuis 2001. Le volume d'échange a connu une diminution d'année en année au cours des trois dernières années. Ici aussi, les données disponibles ont tendance à être quelque peu contradictoires. La tendance globale ne laisse cependant pas le moindre doute : en termes absolus, les flux commerciaux avec la Birmanie sont en baisse par rapport au passé. Ces chiffres semblent dès lors nous conduire à la conclusion qu'hormis les pays voisins de la Birmanie (Chine, Inde, pays de l'ASEAN), qui jouent la carte des puissances régionales, une diminution des échanges commerciaux est constatée avec la plupart des autres pays du monde par rapport aux années antérieures.

Extrait de : Myanmar's foreign trade dropped in 2002, AP, 31 janvier 2003

Le commerce extérieur du Myanmar a essuyé une baisse de près de 16 pour cent au cours des neuf premiers mois de 2002 par rapport à la même période de l'année antérieure, d'après des statistiques officielles publiées vendredi. Le total des importations pour la période janvier-septembre 2002 s'élevait à 10,4 milliards de kyats, soit une diminution de 37 pour cent sur la

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

même période de l'année antérieure. Les exportations se chiffrent, quant à elles, à 15,3 milliards de kyats, soit une augmentation de 10,35 pour cent sur 2001.

Extrait de : Myanmar's foreign trade down in first 3 quarters, Xinhua, 18 novembre 2003

Le commerce extérieur birman a enregistré une baisse de 17,8 au cours des trois premiers trimestres de l'année. Les exportations et les importations ont diminué de 26,7 % et 4,7% respectivement par rapport à la même période en 2002.

Selon les statistiques officielles, en 2002, le volume de commerce extérieur de la Birmanie s'élevait à 5276,63 millions de dollars : les exportations représentaient 2982,13 millions de dollars et les importations, 2294,5 millions de dollars. Au cours de la même année, le commerce extérieur birman a enregistré un excédent de 687,63 millions de dollars.

Extrait de : Myanmar's foreign trade dropped slightly in 2003, 10 janvier 2004, AP

La balance commerciale du Myanmar a enregistré une baisse de 4,4% en 2003, passant de US\$ 4,5 milliards en 2002 à US\$ 4,3 milliards, selon une source semi-officielle.

Cette légère diminution est survenue suite au durcissement des sanctions économiques imposées par les nations occidentales à la dictature militaire de Birmanie, au lendemain de la mise en détention de la dirigeante de l'opposition pro-démocratie, Aung San Suu Kyi.

D'après un rapport publié ce samedi, le bulletin d'informations hebdomadaire Business Information Group a signalé que les exportations en 2003 s'élevaient à US\$ 2,4 milliards, par rapport à US\$ 2,5 milliards en 2002, soit une baisse de 4 pour cent. Les importations auraient, quant à elles, connu une baisse de 13 pour cent, passant de 2,12 milliards en 2002 à 1,84 milliard en 2003. La plupart des importations de la Birmanie provenaient de Singapour.

Extrait de : Myanmar's foreign trade drops nearly 7%, 4 avril 2004, AP

Le volume du commerce extérieur du Myanmar a chuté de 6,6 % au cours du dernier exercice, d'après un rapport semi-officiel. Il n'est cependant pas certain que cette baisse ait été provoquée par les sanctions occidentales imposées suite à l'arrestation par la junte militaire de la dirigeante de l'opposition pro-démocratique, Aung San Suu Kyi.

La balance commerciale totale du Myanmar pour l'exercice clôturé le 31 mars est passée à US\$ 3,42 milliards par rapport à US\$ 3,66 milliards au cours de l'exercice antérieur, selon le dernier rapport publié par l'hebdomadaire Business Information Group ce samedi. Celui-ci a en outre signalé une diminution de 4,8% des importations, qui n'atteignaient plus que US\$ 1,99 milliard, par rapport à US\$ 2,09 milliards l'année antérieure, alors que les exportations ont chuté de pas moins de 8,3 pour cent à US\$ 1,44 milliard, par rapport à US\$ 1,57 milliard l'année antérieure.

Extrait de : Myanmar's foreign trade drops only slightly despite Western sanctions, AP, 16 octobre 2004

La balance commerciale du Myanmar a enregistré une diminution de moins d'un pour cent sur l'année dernière au cours de la première moitié de l'exercice en cours, et ce, en dépit des sanctions économiques imposées par les Etats-Unis et l'Union européenne, selon un rapport semi-officiel.

Toujours selon le même rapport, les importations – majoritairement en provenance de Singapour- ont connu une baisse de 6,4 %, passant de US\$ 1,07 milliard au cours de la même période de six mois de l'année antérieure à US\$ 1,001 milliard au cours de l'année en cours. Le rapport n'a pas fourni de détails supplémentaires ; toutefois, selon les statistiques officielles, les importations de textiles seraient passées de US\$ 170 millions à US\$ 112 millions, tandis que les importations de pétrole et de fuel auraient plongé de US\$ 191 millions à US\$ 166 millions. A côté de cela, les exportations auraient augmenté de 4,7 pour cent, passant à US\$ 1,12 milliard par rapport à US\$ 1,07 milliard au cours de la même période l'année dernière. La majorité des exportations du Myanmar est destinée à son voisin, la Thaïlande.

Il ressort de tous ces rapports que la Birmanie aurait une tendance globale à importer moins et à exporter plus (surtout l'exportation de gaz vers la Thaïlande). Selon les statistiques, 2002 était la première année où la Birmanie a exporté plus qu'elle n'a importé. Ceci pourrait s'expliquer du fait que les importations ont connu une diminution plus marquée que les exportations.

Une action en particulier a eu une incidence notable sur le commerce : les sanctions des Etats-Unis qui interdisent les importations en provenance de Birmanie.

Extrait de : Snubbed By US, Myanmar looks to China, The Straits Times, 31 août 2004

D'après les estimations du Département d'Etat, le Myanmar aurait perdu environ US\$ 200 millions au cours de la première année de l'interdiction des importations en provenance de Birmanie aux Etats-Unis.

Extrait de : Myanmar junta turns to Asian business links as Western sanctions bite, AFP, 16 novembre 2003

Les exportations de textiles aux Etats-Unis au cours de l'année antérieure se sont chiffrées à hauteur de 350 millions de dollars.

4. Quelle partie de cet argent finit-elle dans les caisses de la junte ?

Débusquer des détails précis sur l'identité des vrais propriétaires d'une entreprise en Birmanie n'est pas chose facile, vu le manque de transparence qui caractérise le monde des affaires dans ce pays. La Birmanie se classe parmi les cinq pays les plus corrompus au monde dans le domaine des affaires. Déterminer exactement combien d'argent termine dans les caisses de la junte relève, dès lors, de la prouesse.

De nombreuses firmes birmanes appartiennent directement à l'armée ; certaines sont détenues, souvent à titre privé, par des officiers au sommet ou aux plus hauts rangs de la hiérarchie militaire, tandis que d'autres appartiennent à la famille et/ou à des amis des leaders de la junte. Dans tous les cas, il est évident que la majeure partie, sinon la totalité des bénéfices reviennent aux propriétaires des entreprises, autrement dit les militaires et leurs associés. Vu la mainmise absolue exercée sur l'économie par la junte au pouvoir, les membres de la junte sont aussi les mieux placés pour savoir quelles sont les affaires les plus juteuses.

Qu'une entreprise appartienne à l'armée ou à un propriétaire « particulier » ne fait dès lors pas de grande différence. Quel que soit le cas de figure, la majeure partie des bénéfices finit dans les caisses de la junte et de ses acolytes.

Le secteur bancaire en Birmanie est un exemple de plus du contrôle qu'exercent les militaires et leurs généraux sur l'économie. Le monopole du change de devises étrangères est partagé entre quatre banques qui appartiennent toutes au gouvernement. Il ne faut surtout pas en conclure que les autres sont des « banques privées » puisque la moitié de ces banques appartiennent, elles aussi, à la junte (l'autre moitié appartient à un ensemble disparate de personnes allant d'intérêts chinois douteux aux maffias birmanes de la drogue. Ces banques privées ont tendance à être encore moins transparentes que les institutions de l'Etat.)

Extrait de : Reforming the Banking System in Burma: A Survey of the Problems and Possibilities, by Sean Turnell, Macquarie University, Sydney, Australia, septembre 2002

A l'instar de la plupart des analyses, une distinction a été faite dans le présent article entre les banques « d'Etat » et les banques « privées » en Birmanie. Il ne s'agit pas d'une distinction déraisonnable d'ordinaire, mais en Birmanie les choses ne sont jamais aussi simples. Le fait est qu'un nombre important de banques privées birmanes (précisément la moitié) appartiennent aux membres de la junte militaire au pouvoir ou sont contrôlées par ces derniers. S'il ne s'agit de toute évidence pas de « banques d'Etat » tel qu'on les conçoit d'ordinaire, on ne peut pas non plus leur coller l'étiquette de banques purement privées, étant donné qu'elles ne sont pas entièrement indépendantes du gouvernement.

En ce qui concerne le secteur financier en Birmanie, SWIFT, une firme basée en Belgique mais opérant dans le monde entier, joue un rôle primordial à l'échelon international. SWIFT gère un réseau permettant des transactions quotidiennes entre les grandes banques et autres institutions financières.

Dès 2003, SWIFT a accueilli les quatre banques susmentionnées au sein de son réseau, fournissant ainsi à la junte militaire birmane la possibilité de poursuivre ses transactions financières internationales tout en tirant profit de ces dernières. Du fait qu'ils ont désormais accès au réseau SWIFT, les généraux birmans sont en mesure de contourner les sanctions économiques qui leur ont été imposées par la communauté internationale, notamment les sanctions imposées par les Etats-Unis en 2003 qui

interdisent, entre autres, toutes transactions financières en dollars US au départ de et vers la Birmanie par des citoyens ou des entreprises des Etats-Unis.

Dans certains cas, comme dans les joint ventures ou d'autres accords de partenariat passés avec des grosses entreprises sous contrôle du gouvernement birman, dont l'UMEH (Union of Myanmar Economic Holdings) et la MOGE (Myanmar Oil and Gas Enterprise) ne sont que deux exemples parmi tant d'autres, il n'y a pas le moindre doute sur qui participe et qui en tire profit. Il reste cependant difficile de déterminer, même dans ces deux cas, combien d'argent finit entre les mains des parties prenantes birmanes. L'une des raisons pour lesquelles ceci demeure peu clair est qu'il est parfois interdit aux parties étrangères de joint ventures ou d'autres accords en partenariat de divulguer les sommes versées à la junte. Tel est notamment le cas des transactions dans les secteurs du gaz et du pétrole.

Extrait de : "Les entreprises multinationales dans des situations de conflits violents et de violations généralisées des droits de l'homme" – Document OCDE¹ - mai 2002

Pratiques fiscales dans quelques pays et régions producteurs de pétrole et de gaz au Myanmar : La non-divulgaration de paiements au gouvernement constitue-t-elle une obligation pour les compagnies de pétrole et de gaz ?

Réponse : Oui

<http://www.oecd.org/dataoecd/46/31/2757771.pdf> - page 16

C'est en partie en raison de l'opacité de l'économie birmane que les statistiques avancées varient d'une personne ou d'une organisation à une autre lorsqu'elles tentent d'identifier la part des revenus qui parvient directement aux caisses de la junte. Des chiffres plus clairs sont toutefois fournis pour certaines rubriques et certains secteurs en particulier. Les chiffres ci-dessous sont généralement basés sur des contributions et des circulations monétaires « officielles ». Il est raisonnable d'estimer que, dans la plupart des cas, le revenu réel de la junte sera bien plus élevé que ce que laissent entrevoir les chiffres présentés ci-dessous. Ceci peut être attribué, entre autres, à la corruption, aux autres taxes perçues, ou simplement au fait que la junte possède également, (directement ou indirectement) les entreprises en question.

Extrait de : Communiqué de presse de la Free Burma Coalition – 12 juin 2003

Le régime birman exerce un contrôle total sur le secteur de la confection et en tire des revenus considérables, notamment par le biais des exportations et de l'imposition d'une taxe de 10% sur les exportations.

Extrait de : 'Ready, Aim Sanction' - novembre 2003, Altsean

Selon le Département du Commerce des Etats-Unis, le ministère des Finances et du Revenu du SPDC a imposé une taxe de 10% sur les exportations en devises étrangères.

Le général de division Saw Lwin, ministre de l'Hôtellerie et du Tourisme, a reconnu que 12% des recettes des entreprises touristiques privées revenaient aux caisses du régime.

Sources : Danish Burma Teak Report - 2004 – Publié par Danish Burma Support Group et Danish Burma Committee.

¹ Extrait de : Direction des Affaires financières, fiscales et des entreprises : Documents de travail sur l'investissement international, Numéro 2002/1, "Les entreprises multinationales dans des situations de conflits violents et de violations généralisées des droits de l'homme", OCDE, Paris, mai 2002

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

Le régime birman, qui compte parmi les régimes les plus brutaux au monde, possède toutes les forêts de Birmanie. Il est signataire de tous les contrats relatifs à l'exportation légale de bois birman par le biais de la Myanmar Timber Enterprise (MTE) qui lui appartient.

Certaines firmes privées ont leurs propres exploitations forestières en Birmanie mais elles sont toujours liées, de près ou de loin, à la MTE. La corruption est monnaie courante et les particuliers travaillant pour le compte du régime exigent souvent des dessous de table avant d'octroyer des concessions d'exploitation. Officiellement, 11% des revenus en devises du régime birman proviennent de l'exportation de bois (2001), et le régime prévoit d'augmenter ces revenus à l'avenir.

Au moins la moitié du bois birman serait exportée illégalement, selon un rapport de Global Witness. Il n'existe pas de preuve documentée rendant compte de l'utilisation de ce revenu mais il est plus probable que la junte s'en sert pour son usage personnel ou pour l'acquisition d'armement, et qu'une partie de cet argent revient aux guérillas ou aux soldats birmans impliqués dans les trafics illicites.

Extrait de : Myanmar mired in a deforestation crisis - Globe and Mail – 13 mai 2004

Plus de 9 pour cent des revenus extérieurs légaux de la Birmanie en 2002 provenaient de l'exploitation forestière, selon les statistiques officielles. Toutefois, le revenu réel généré par l'exploitation du bois équivaut en toute probabilité à au moins deux fois ce montant officiel si l'on tient compte des quantités énormes de bois écoulées sur le marché noir ou dont aucun compte n'est rendu.

Peu d'informations sont disponibles quant aux montants que retire la junte de projets ou d'investissements spécifiques par certaines entreprises. Ici aussi, les chiffres peuvent varier en fonction de la source. (A des fins de comparaison, le PNB total de la Birmanie est estimé à entre 6 et 10 milliards de dollars)

Extrait de : Another Yadana: The Shwe Natural Gas Pipeline Project, Earth Rights International, 27 août 2004

Les spéculations vont bon train quant aux revenus potentiels que pourrait générer le Projet Shwe, estimés à entre US\$ 800 millions et US\$ 3 milliards par an.

Extrait de : 'Quels levier de RSE ? La société civile - Etude de cas : Total et Unocal en Birmanie' - Par Marion Cohen - 22 octobre 2003

Le contrat porte sur plus d'un milliard de dollars et, depuis sa mise en service, le gazoduc rapporterait, selon les estimations, entre 150 et 400 millions de dollars par an au régime.

(Extrait d'une étude sur les opérations de Total et Unocal en Birmanie : Le valeur du contrat est estimée à plus d'un milliard de dollars. Toujours d'après les estimations, le pipeline rapporterait entre 150 et 400 millions de dollars par an au régime depuis sa mise en opération").

Extrait de : Corporate responsibility and despotism, The Irrawaddy, novembre 2004

Aussi terribles que puissent être le travail forcé, la torture, les viols et les meurtres commis le long du pipeline, l'aspect le plus alarmant de la responsabilité des consortiums de Yadana et Yetagun à l'égard de la Birmanie se trouve dans le fait que les revenus du gaz aident à perpétuer et à enrichir un gouvernement brutal et incompétent.

Rangoon est sur le point de recevoir, l'année prochaine, plus de US\$ 250 millions dérivés de redevances et bénéfices du gaz.

Extrait de : Myanmar Actively Develops Foreign Economic, Trade Ties, 11 décembre 2001, Xinhua

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

En octobre 2000, les gisements de Yadana ont commencé à fournir du gaz à la Thaïlande. Selon les prévisions, les exportations de gaz devraient rapporter en moyenne 300 millions de dollars par an au Myanmar.

Extrait de : *Chinese, Myanmar companies sign petroleum exploration contract, Xinhua, 3 septembre 2004*

Les statistiques montrent aussi que la Birmanie a produit 7,2 millions de barils de brut en 2003. Les exportations de gaz au cours de la même année ont rapporté au pays 655 millions de dollars, alors que les importations de brut se sont chiffrées à 27,85 millions de dollars.

Extrait de : *Snubbed By US, Myanmar looks to China, The Straits Times, 31 août 2004*

D'après des estimations du Département d'Etat, les pertes encourues par le Myanmar au cours de la première année de l'interdiction sur les importations aux Etats-Unis se seraient chiffrées à environ US\$ 200 millions.

Extrait de : *Canadian Business – 27 octobre 2003 - Business without borders*

Le partenariat entre Ivanhoe et Monywa rapporte en moyenne US\$ 800.000 par an en redevances au SPDC –une somme qui devrait augmenter de façon notable une fois que les prêts à la construction auront été remboursés.

Source : *Débat à la Chambre des Communes du Royaume-Uni sur la Birmanie – le 2 juillet 2003*

Burma Campaign UK estime que la joint venture (BAT) rapporte £ 400.000 par an au régime birman.

Autre source de revenus : les taxes en tous genres

En Birmanie, les revenus fiscaux ordinaires sont plutôt bas, étant donné la pauvreté extrême qui touche la majorité de la population. A l'instar de nombreux pays en développement, les investissements étrangers revêtent dès lors une importance cruciale en Birmanie, vu les revenus importants et stables que pourrait générer pour l'Etat l'imposition des IDE. Il en va de même en ce qui concerne les échanges commerciaux avec la Birmanie. En effet, les revenus des douanes revêtent, eux aussi, une importance cruciale en terme de recettes fiscales qu'ils sont susceptibles d'engendrer pour l'Etat.

Extrait de : *"Multinational Enterprises in Situations of Local Conflict and Widespread Human Rights Abuses" - OECD document - mai 2002 (op. cit.)*

Bon nombre de pays en développement se caractérisent par des recettes fiscales générales basses et, en particulier, des systèmes défaillants sur le plan de la levée d'impôts sur le revenu ou de taxes de consommation.

Dans de nombreux pays en développement, et notamment au Myanmar, le gouvernement a tendance à dépendre de sources de recettes plus facilement contrôlables (comme les droits de douane ou l'octroi d'avantages concurrentiels, à des fins fiscales, aux firmes de l'Etat).

Les multinationales capables d'opérer de manière profitable dans des environnements difficiles comme le Myanmar (Angola, Soudan etc.) offrent des sources de financement souvent importantes et viables à des gouvernements qui pourraient, en d'autres circonstances, avoir de grosses difficultés à générer des revenus.

Les sociétés de l'industrie extractive courent d'importants risques lorsqu'elles opèrent dans des pays instables, ce qui ne les empêche pas nécessairement de mener des affaires hautement lucratives. Ceci est vraisemblablement à attribuer au fait que les rentes élevées sur les ressources naturelles incluses dans les prix du pétrole et des minéraux procurent une

marge de profit qui peut servir à compenser les coûts et les risques supplémentaires associés aux activités menées dans ces pays, de même qu'à verser des paiements importants en taxes ou redevances.

Les diverses taxes levées par l'armée birmane, parfois sous des rubriques montées de toutes pièces, constituent une autre source de revenu pour la junte au pouvoir. Ce « régime fiscal » parallèle est, bien entendu, à rattacher à la corruption qui règne en Birmanie.

Les victimes sont généralement des citoyens ordinaires, forcés de payer des taxes injustifiables. Les autres victimes sont les marchands et les petits négociants qui doivent transporter des marchandises et, dès lors, traverser de nombreux postes de contrôle.

Le prix de certains produits d'exportation achetés par des firmes étrangères sont d'emblée très élevés vu qu'il faut y inclure les dessous-de-table perçus par les militaires.

Extrait de : ICFTU Briefing Burma: "Terror rules" – juin 2003
http://www.icftu.org/www/pdf/brief_BirmanieEN.pdf

Et ensuite il y a toutes ces taxes que les autorités locales ne cessent d'inventer et qui nous poussent de plus en plus loin dans le gouffre de la pauvreté. En janvier 2002, par exemple, chaque famille a dû donner 10.000 kyats (environ 10 dollars) pour la construction d'une route. Et lorsqu'on reçoit de la visite chez soi, il faut payer 50 kyats par jour s'il s'agit d'un enfant ou 100 kyats s'il s'agit d'un adulte. Toute personne qui néglige de signaler une visite s'expose à une amende de 500 kyats. J'ai même dû payer lorsque ma propre mère m'a rendu visite !

Extrait de : The Mon Forum – juin 2004

Ils ont toutefois dû s'arrêter à de nombreux points de contrôles du SPDC sur la route du poste frontière des Trois Pagodes et ont dû payer 1.200 bahts par tonne de bois à chacun de ces postes. Pour les cargaisons importantes, une négociation avait lieu entre le marchand et le responsable du contrôle.

Plus tard, au village frontalier des Trois Pagodes, ils ont dû payer 600 bahts par tonne de bois au département de Sylviculture du SPDC. Sans compter les versements de 100, 200 ou 300 Baht effectués à tous les autres postes de contrôle érigés par d'autres factions armées comme le KPF, le DKBA, le NMSP et les milices populaires.

A en croire les négociants et les marchands, les bénéficiaires de ce commerce sont plutôt réduits lorsqu'on tient compte des diverses taxes et péages qu'il faut payer en route, outre les coûts élevés de transport et de main-d'œuvre et l'instabilité du marché. Ce commerce profite avant tout au DKBA² et aux autres groupes armés qui récoltent des sommes importantes en taxes, aux entreprises thaïlandaises qui commercialisent le mobilier fabriqué avec ce bois, et bien entendu aux postes de contrôle du SPDC qui soutirent d'importantes taxes aux marchands.

Les responsables du SPDC exploitent en outre des taxes en tous genres imposées aux manufactures et aux marchands locaux. Chaque mois, toutes les fabriques de meubles doivent verser entre 100 et 500 Baht par tonne de bois et chaque camion transportant du bois doit, à son tour, payer un supplément de 1.000 bahts par tonne lorsqu'il pénètre dans un village ou une ville.

Extrait de : Motor vehicle tax enforced, Irrawaddy, 21 octobre 2003

Le prix de vente actuel d'une Toyota Landcruiser ou d'une Mitsubishi Pajero de 2000 dépasse un milliard de kyats (environ US\$ 109.000), a-t-il déclaré. Ces véhicules, qui appartiennent à

² (Armée bouddhiste démocratique Karen: milice armée rattachée à la junte)

la septième catégorie fiscale, sont imposés au taux maximal, soit près de 10,5 millions de kyats (environ US\$ 11.500).

Extrait de : Cash and Repression: Arbitrary Taxation and Looting by the Military in Burma, octobre 2004, Burma issues Newsletter, par C. Guinard

La taxation arbitraire et d'autres formes d'extorsion sont monnaie courante partout en Birmanie.

Ces taxes informelles vont des simples permis de voyage ou de travail aux impôts sur les rizières et le bétail, en passant par une kyrielle de paiements en espèces ou en nature dont il faut s'acquitter auprès des autorités. La tactique consistant à arrêter des personnes pour des infractions mineures ou sous prétexte qu'elles sont soupçonnées d'informer des groupes insurgés pour ensuite leur soutirer des pots-de-vin élevés en échange de leur remise en liberté est aussi très répandue dans les zones à minorités ethniques de Birmanie.

Dans le district de Pa-an, dans l'Etat de Karen, les soldats du SPDC ont placé des mines sur les sentiers à bétail. Lorsque des animaux sont tués par des mines, les soldats du SPDC prennent la viande et obligent le paysan propriétaire du bétail à leur payer le prix de la mine. Le prix d'une vache ou d'un buffle peut varier de 80.000 à 200.000 kyats (2.000-5.000 bahts thaïlandais). Le prix d'une mine peut s'élever à 5.000 kyats.

Troisième source potentielle de revenus : le change de devises étrangères

S'il constitue un problème à part dont on sait moins, le change de devises étrangères est néanmoins étroitement lié au système économique particulier de la Birmanie. Les entreprises et les organisations qui traitent avec la Birmanie et opèrent à l'intérieur du pays sont régulièrement amenées à changer des devises étrangères en kyats.

En Birmanie, il existe une grande différence entre le taux de change officiel (qui est fixé à 6 kyats pour 1 dollar) et le taux pratiqué dans la rue, qui oscille entre 800 et 1100 kyats pour un dollar.

Les touristes peuvent généralement aisément changer (pratiquement) tout l'argent dont ils auront besoin dans la rue, au taux du marché noir. Les entreprises, en revanche, n'ont en principe pas droit à cette option, vu les sommes nettement plus importantes qui entrent en jeu et l'obligation qu'ont ces entreprises de se soumettre, au moins en partie, aux règles officielles. Bien que très peu d'informations soient disponibles sur le fonctionnement de ces procédures dans la pratique, l'expérience montre que le taux de change est, dans la plupart des cas, « négocié » avec les représentants du gouvernement. D'après les rapports, il en résulte un taux de change situé plus ou moins à mi-chemin entre le taux officiel et le taux du marché noir.

En examinant l'exemple concret repris ci-dessous, pour lequel un taux de 400 kyats pour un dollar aurait été appliqué, ceci signifierait qu'environ la moitié de la valeur de l'argent est perdue par le simple fait de le changer en monnaie birmane. Autrement dit, la transaction rapporte gros aux autorités birmanes, de surcroît, sans gros efforts de leur part. Ceci vaut aussi pour les transactions commerciales avec la Birmanie, bien qu'il n'y ait pas d'informations chiffrées précises quant aux pertes engendrées par les transactions de change dans ce cas.

Extrait de : A Peace of Pie? - octobre 2002 - ALTSEAN

Entre temps, selon des déclarations indépendantes faites par des travailleurs humanitaires à Rangoon, l'ONU accepterait un taux approximativement 40% inférieur au taux du marché ;

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

400-450 kyats à l'heure actuelle. (Au moment de mettre sous presse, le taux de change était d'environ 1.100 kyats pour US\$ 1 dollar.)

Extrait de : Tax sparks Myanmar panic buying, 17 juin 2004, Reuters

Comble de mauvaise nouvelle pour les importateurs, un fonctionnaire du ministère des Finances a annoncé que le tarif douanier serait désormais calculé sur base d'un taux de 450 kyats/dollar pour toutes les marchandises, alors que le taux appliqué auparavant était de 100 kyats/dollar pour les biens de consommation durables, de 150 pour les téléviseurs et de 180 pour les revêtements de toiture.

Extrait de : Import Tax Hike Slows China-Burma Border Trade, By Naw Seng, 11 août 2004

Auparavant, les produits d'importation étaient taxés au taux de change de 180 kyats/dollar. Le ministère des Finances et du Revenu a toutefois annoncé, le 15 juin, qu'il appliquerait désormais un nouveau taux de 450 kyats/dollar. Cependant pas plus tard que la semaine dernière à la frontière chinoise, les marchandises continuaient d'être imposées au taux de 850 kyats/dollar. Le taux actuel de change sur le marché noir à Rangoon est de 925 kyats/dollar.

Un autre problème se pose lors de l'exportation des bénéfices réalisés par des firmes étrangères. Les règlements birmans interdisent aux entreprises de changer la monnaie locale en devises étrangères. Ceci donne parfois lieu à des dénouements singuliers, comme on peut le constater dans l'exemple suivant. Ainsi, il peut arriver que l'exportation des bénéfices se fasse sous forme de troc plutôt qu'en devises.

Extrait de : CISL EnLigne - interview avec Maung Maung³ - mars 2003

On sait par exemple qu'ils (investisseurs étrangers) doivent payer leurs taxes en dollars alors qu'ils vendent leurs marchandises en monnaie locale. Il leur est également difficile de changer leurs kyats (monnaie birmane) en dollars, à tel point que la firme de tabac Rothmans achète du poisson avec les kyats provenant de la vente nationale de ses cigarettes, et l'exporte ensuite à Hong Kong où elle le vend pour obtenir des dollars !

Extrait de : Reforming the Banking System in Burma: A Survey of the Problems and Possibilities - by Sean Turnell, Macquarie University, Sydney, Australie, septembre 2002

Le régime militaire birman continue, notamment, d'interdire la conversion de kyats en devises étrangères. Ceci a pour effet de compliquer le rapatriement de bénéfices réalisés en kyats.

³ Secrétaire général de la FTUB (Fédération des syndicats birmans) – La FTUB n'est pas reconnue par les autorités birmanes.

5. Que font les généraux de tout cet argent ?

La situation ne serait évidemment pas si terrible si la Birmanie était un pays normal, où les revenus nationaux étaient utilisés à bon escient, pour répondre à des nécessités vitales. Alors que la plupart des pays ont défini des priorités comme l'éducation, la santé ou la culture, en Birmanie, les revenus qui ne sont pas dirigés vers l'enrichissement personnel sont généralement consacrés aux dépenses militaires.

La junte militaire a doublé ses effectifs militaires au cours des années 90 et s'en sert comme arme pour se maintenir au pouvoir. L'armée est responsable des pires abus des droits humains en Birmanie, dont notamment le travail forcé, les déplacements forcés, les détentions arbitraires, la torture, etc.

Les porteurs forcés de travailler pour les militaires, y compris en situation de combat, constituent une forme très répandue de travail forcé en Birmanie. De nombreux porteurs meurent d'épuisement, de maladie, d'inanition, de soif, par manque de sommeil et de soins médicaux. Il arrive aussi souvent qu'ils soient abattus par les militaires. Le travail forcé a également lieu dans le déblayage de routes et dans la construction et l'entretien d'installations militaires. L'armée confisque la terre des paysans et les force à cultiver ces mêmes terres pour son compte. Le travail forcé peut aussi prendre la forme d'approvisionnement obligatoire de matériaux de construction, de nourriture (riz, viande, poisson, légumes et fruit), ainsi que d'alcool. Des personnes sont aussi forcées de travailler dans les briqueteries de l'armée et l'approvisionnement forcé de bois à brûler, outre la collecte aléatoire et arbitraire de taxes.

Les généraux birman ont établi une triste tradition qui consiste à dépenser l'argent de l'Etat à tout ce qui serait susceptible de les aider à se maintenir au pouvoir, plutôt que de le consacrer à la promotion des intérêts de la population.

Extrait de : Another Yadana: The Shwe Natural Gas Pipeline Project, EarthRights International, 27 août 2004

Selon le Rapport de développement humain des Nations unies pour 2003, la Birmanie réserve plus de 40% de son budget national pour les dépenses militaires, contre 0,4% du PNB consacré à la santé et à l'éducation.

Extrait de : 'Burma, twelve years after 1988 - a common future' par Camilla Buzzi, 2000

« A l'heure actuelle, les dépenses militaires représentent la part du lion des dépenses publiques. Elles étaient estimées à 46% des dépenses totales entre 1989 et 1994 ».

Extrait de : Myanmar's rulers defy sanctions – International Herald Tribune - 2 août 2004

Le budget annuel de santé en Birmanie est estimé à US\$ 0,24 par habitant. Un seul pays dépense moins que la Birmanie, à savoir le Sierra Leone, selon l'Organisation mondiale de la santé.

Extrait de : Burma - Country Reports on Human Rights Practices 2003, US Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor, Département d'Etat des Etats-Unis

En 1998-99, les dépenses consacrées à la santé de la population civile représentaient à peine 0,3 pour cent du PNB. Selon des études commanditées par plusieurs agences des Nations unies en 2001, 109 enfants sur 1.000 en moyenne mouraient avant d'atteindre l'âge de 5 ans, et seul 1 nouveau né sur 20 dans les zones rurales recevait les soins d'un médecin. Selon une

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

enquête menée conjointement par le ministère du Travail et le Fonds des Nations unies pour la population (FNUF) en 2001, 7,9 pour cent des enfants au-dessous de 5 ans étaient gravement sous-alimentés. Un rapport conjoint du ministère de la Santé et d'UNICEF en 2000 signalait qu'à l'échelon national, 35,3 pour cent des enfants au-dessous de 5 ans présentaient une insuffisance pondérale modérée à grave, 33,9 pour cent accusaient des retards de croissance modérés à graves, et 9,4 présentaient des symptômes d'amaigrissement modéré à avancé.

Extrait de : UN warns of child malnutrition in Myanmar, AFP, 14 septembre 2004

Un tiers des enfants au-dessous de 5 ans au Myanmar souffrent de malnutrition à cause du refus du régime de procéder à une réforme du pays, a déclaré le Programme mondial de l'alimentation (WFP).

« En réalité, ce sont les politiques du gouvernement qui appauvrissent ces gens. »

Extrait de : 'Ready, Aim, Sanction' - novembre 2003, Altsean

A la fin des années 90, le budget consacré à l'éducation de la population civile en Birmanie représentait à peine 1,2 % du PNB – alors que la moyenne pour les pays en développement atteignait 3,8% - marquant un déclin de 70% en termes réels depuis 1990.

Selon la Banque mondiale, la quantité d'argent consacrée par le gouvernement dans les écoles publiques est à peine de US\$ 0,28 par an et par enfant. Près de 40% des enfants ne sont pas scolarisés.

Près de 75% d'enfants birmans décrochent avant d'avoir complété le cycle de l'école primaire ; 98% d'enfants scolarisés n'ont jamais complété leur éducation secondaire de base.

Toujours est-il que les dépenses d'armement ont augmenté de 700% entre 1988-1999 alors que les dépenses publiques ont baissé de plus 50% depuis leur arrivée au pouvoir.

Extrait de : Human rights, socioeconomic situation in Burma (préparé par la NGCUB - août 2004)

L'indice de développement humain du PNUD pour la Birmanie est passé de 118 en 2001 à 132 en 2004.

Le gouvernement consacre 40 % du budget national aux dépenses militaires, alors que la part du budget réservée à la santé publique et l'éducation est parmi les plus basses du monde, se réduisant à moins d'un pour cent (US\$ 0,60 et US\$ 0,28 par habitant respectivement).

Le rapport publié par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) au terme d'une enquête menée en 2000, qui couvrait 191 pays du monde, plaçait le système sanitaire de la Birmanie en 190^e et avant-dernière position.

Extrait de : A Peace of Pie - octobre 2002 - ALTSEAN

En mai, elle souscrivait avec les lobbyistes DCI Associates de Washington un accord d'une valeur de US\$ 550.000, plus les frais, pour l'année qui a touché à sa fin le 15 mai 2003. Un des objectifs était d'obtenir une aide humanitaire pour la réalisation de projets sur le VIH/SIDA. La somme de US\$ 550.000 équivaut à 18 fois le budget fixé par le régime birman pour la lutte contre le VIH/SIDA en 1999 !

Le rôle de l'armée birmane :

Extrait de : Rapport d'Amnesty International ASA 16/007/2002 – juillet 2002 – Myanmar : Absence de sécurité dans les zones de lutte contre l'insurrection :

Vivre en se cachant après un déplacement forcé

Plusieurs des Shans entendus s'étaient cachés pendant des mois ou même des années après avoir été déplacés de force par la tatmadaw dans des sites de réinstallation loin de leur

villages d'origine, de leurs champs et de leurs sources de nourriture. Dans les sites de réinstallation, ils n'avaient en général pas de moyen d'existence puisqu'ils ne pouvaient pas cultiver leurs terres et qu'il n'y avait pas ou peu d'emplois pour eux. Quand ils ne pouvaient plus survivre dans les sites de réinstallation, il était fréquent qu'ils partent se cacher. Là, ils ne risquaient pas d'être pris pour le travail forcé, mais ils y ont rencontré d'autres dangers qui les ont poussés finalement à fuir en Thaïlande. Ils vivaient en petits groupes dans la jungle, tentant de faire pousser de quoi se nourrir, mais ils avaient souvent peu à manger. Les civils Shan risquaient aussi d'être abattus par la tatmadaw qui tirait à vue, alors que ses soldats patrouillaient à la recherche des combattants de la SSA-South.

Une veuve de 35 ans, originaire du village de Keng Kham (municipalité de Kunhing) s'est cachée pendant quatre ans avant de fuir en Thaïlande en février 2002. Elle et sa famille n'avaient pas de quoi vivre dans les sites de réinstallation de Ka Li et ils sont partis se cacher près de leur village d'origine, mais les troupes de la tatmadaw ont brûlé leurs cachettes plusieurs fois, les obligeant à se déplacer à nouveau. Fin 1999, son mari est devenu de plus en plus faible puis est mort, apparemment de manque de nourriture. Agé de 32 ans au moment de son décès, il était en bonne santé avant de fuir pour se cacher.

(“Tatmadaw” est le nom officiel donné par la junte à l'armée birmane)

*Extrait de : Burma's Child Soldiers Tell of Army Atrocities
Par Ellen Nakashima, THE WASHINGTON POST, lundi 10 février 2003*

Un autre jeune homme, Naing Win, nous confie qu'il avait 16 ans lorsque l'armée lui a ordonné de prendre part à un combat particulièrement intense. Pour enhardir les soldats, dit-il, le commandant leur a fait prendre des amphétamines, qu'ils ont descendu à gorgées de whisky. Les soldats étaient « euphoriques », se rappelle Naing.

Lors du combat lui-même, chaque soldat avait pour ordre de lancer cinq grenades vers l'ennemi. Naing, qui porte une cicatrice au front, nous a confié qu'il était à ce point affecté par les drogues qu'il s'est surpris à lancer des cailloux au lieu de grenades. Il a même oublié de dégoupiller une des grenades qu'il a lancées. Sur ce, il a reçu l'ordre d'avancer vers le feu de l'ennemi, de récupérer la grenade, de la dégoupiller et de la lancer. Son meilleur ami, qui avait 15 ans, a été tué dans l'affrontement.

Dans un autre incident, suite à une victoire de son unité contre les rebelles Karenni, son commandant a ordonné que la zone soit débarrassée de toutes ses mines. Une quarantaine de villageois Karenni ont été forcés de marcher à travers le champ de mines, nous confie-t-il. Des explosions ont eu lieu, certains sont morts, d'autres ont perdu leurs jambes. Les survivants ont dû s'aligner. Selon Naing, lui-même ainsi que plusieurs autres soldats ont reçu l'ordre d'ouvrir le feu sur les villageois. Ils ont obéi à l'ordre.
« Je le regrette vraiment », nous a-t-il dit.

Extrait de : Coalition to Stop the Use of Child Soldiers: Report Shows Child Soldier Use Continues Unabated – 16 janvier 2004

Au Myanmar, le problème des enfants soldats est loin d'être résolu. On estime à 70.000 le nombre d'enfants enrôlés au sein des forces armées gouvernementales. Des enfants exilés ont expliqué qu'ils avaient été enlevés par les forces armées et emmenés de force dans des camps militaires, où ils ont été exposés à des sévices et au travail forcé et ont été contraints de participer à des combats.

6. Corruption, transparence et trafic de drogue

En dehors de considérations d'ordre moral et éthique, il existe également un certain nombre d'arguments d'ordre économique contre les investissements en Birmanie. La plupart de ces arguments se basent sur le déclin des indices économiques généraux, l'opacité du monde des affaires en Birmanie, la corruption et les problèmes liés au trafic de drogue.

Extrait de : ADB Report: Myanmar Economic Outlook Remains Uncertain - 2002

Le gouvernement omet de publier des statistiques économiques détaillées et toute vérification indépendante des chiffres qu'il avance est compliquée. La plupart des économistes estiment que le gouvernement grossit délibérément les statistiques officielles.

L'inflation était estimée aux alentours de 20% en 2001. Elle s'était maintenue à plus de 25% en moyenne durant plus d'une décennie.

La Birmanie est l'un des pays les plus corrompus du monde. Elle compte aussi parmi les pays les moins transparents sur le plan de la culture des affaires. Selon les dernières recherches menées par Transparency International, la Birmanie se classe 142^e (sur un total de 145) dans la liste des pays les plus corrompus du monde.

Extrait de : Transparency International - Corruption is rampant in 60 countries, and the public sector is plagued by bribery, says TI - 21 octobre 2004

Le Bangladesh, Haïti, le Nigeria, le Tchad, le Myanmar, l'Azerbaïdjan et le Paraguay sont considérés comme les pays les plus fortement touchés par la corruption ; tous ces pays affichent un score inférieur à 2.

C'est là une des raisons pour lesquelles la Birmanie est dans le collimateur d'un grand nombre d'organisations. L'une de ces organisations est le GAFI (Groupe d'action financière), organisme intergouvernemental rattaché à l'Organisation de coopération et de développement économiques, OCDE). L'on doit à ce dernier le développement d'une liste de pays et de territoires considérés comme des havres du blanchiment d'argent.

Extrait de : Le GAFI cible les mouvements d'espèces transfrontaliers des terroristes et des criminels, 22 octobre 2004

Le GAFI continue à utiliser la liste des PTNC (Pays et Territoires Non Coopératifs) pour inciter les institutions financières à être vigilantes à l'égard des opérations conduites avec des personnes, entreprises ou banques présentes ou établies dans les pays ou territoires ayant des systèmes de lutte contre le blanchiment défaillants. La liste actuelle des PTNC est établie comme suit : les Îles Cook, l'Indonésie, le Myanmar, Nauru, le Nigeria et les Philippines.

Une autre raison pour laquelle les échanges avec la Birmanie ne sont pas recommandables est à trouver dans la longue liste de restrictions imposées aux affaires dans le pays. Ceci est, bien entendu, à attribuer au système des dessous-de-table qui bat son plein en Birmanie.

Extrait de : Reuters – 4 janvier 2005 - HK ranked world's freest economy for 11th year –report

Hong Kong demeure l'une des économies les plus libres au monde mais pourrait se voir en mauvaise posture en cas d'approbation d'une taxe sur les marchandises et les services, selon une déclaration faite ce mardi par le groupe d'experts de l'Heritage Foundation aux Etats-Unis. Toujours selon la Fondation, le Myanmar et la Corée du Nord affichaient les pires bilans en termes de liberté économique.

La corruption très répandue en Birmanie crée des conditions parfaites pour le blanchiment de l'argent provenant du trafic de drogue. Ce pays compte parmi les leaders mondiaux de l'exportation de drogues illicites. De surcroît, divers secteurs industriels en Birmanie sont impliqués dans le blanchiment de l'argent de la drogue.

Extrait de : 'Ready, Aim, Sanction' - novembre 2003, Altsean

Un article publié dans la revue *Irrawaddy* signalait : « L'industrie du vêtement est en train de se convertir en un secteur d'investissement privilégié des narcotraficants, vu qu'elle constitue non seulement une industrie hautement profitable pour le blanchiment de biens mal acquis, mais sert en outre de couverture parfaite pour les cargaisons importantes de drogues. Il est de notoriété publique que des personnages charnières du trafic de drogue comme Khun Sa et Lo Hsing Han, notamment, qui entretiennent des relations d'affaires avec le pouvoir birman, détiennent aussi d'importants intérêts dans l'industrie du vêtement.

Extrait de : 'Forestry monitor sounds alarm on logging in Myanmar' - AFP - 9 octobre 2003

« Les narcotraficants ont investi dans l'exploitation forestière à des fins de blanchiment d'argent ; d'autre part, la drogue est souvent dissimulée dans des troncs d'arbre évidés, » signale le rapport. Et d'ajouter que certains programmes de lutte contre la drogue ont été utilisés comme prétexte pour justifier l'abattage en masse, en offrant aux agriculteurs une source alternative de revenu.

Extrait de : 'Burma, twelve years after 1988 - a common future' par Camilla Buzzi

« Il y a tout lieu de penser que le blanchiment d'argent et les bénéfices dérivés du trafic de drogue jouent un rôle important dans l'économie du pays. Selon un rapport du Département d'Etat des Etats-Unis publié en 1999, des membres des familles de narcotraficants anciens et actuels auraient lourdement investi dans des projets d'infrastructure tels que des routes, des installations portuaires, l'hôtellerie et l'immobilier. Les nombreuses contraintes politiques et économiques imposées au capital légal, le système bancaire sous-développé et l'application inefficace de mesures contre le blanchiment d'argent ont créé un environnement dans lequel les recettes de la drogue sont devenues le capital de départ pour un grand nombre d'entreprises d'apparence légitimes.

7. Existe-t-il un lien entre l'IDE et la politique ?

L'investissement en Birmanie n'est pas juste une question d'argent. Le pouvoir et la politique y sont également étroitement mêlés. Certaines personnes – ou gouvernements ou entreprises dépendant de ces derniers – investissent pour des motifs politiques. Dans le cas d'investissements étrangers déjà établis en Birmanie auparavant, les politiques du pays d'origine ont tendance à devenir moins critiques envers la Birmanie par la suite, essentiellement dans un souci de protéger leurs investissements.

La Birmanie se trouve au centre d'un jeu de pouvoirs régionaux et bon nombre de ses voisins semblent avoir changé d'approche à son égard au cours des dernières années.

La Chine continue à s'intéresser de près aux affaires avec la Birmanie (la Chine est de tous temps demeurée en très bons termes avec la Birmanie – les deux pays partagent des vues bien arrêtées sur l'importance de la liberté d'expression, la liberté d'association et les autres droits humains fondamentaux). De nombreuses entreprises d'Etat chinoises opèrent en Birmanie et le gouvernement chinois se montre disposé à soutenir la junte birmane, même financièrement, sans trop poser de questions.

Extrait de : People's daily online - March 22, 2004 - Sino-Myanmar bilateral economic, trade ties get new momentum

Les relations économiques et commerciales bilatérales entre le Myanmar et la Chine ont continué de prospérer au cours des dernières années. Cette tendance est attribuée à la politique préconisée par Pékin consistant à entretenir des liens de coopération fraternelle avec ses voisins, dont le Myanmar.

Selon les statistiques officielles, les échanges bilatéraux entre le Myanmar et la Chine, notamment les échanges frontaliers, ont dépassé US\$ 1 milliard en 2003 : les exportations birmanes vers la Chine se sont chiffrées à environ 170 millions et les importations de Chine à 900 millions.

Aux termes de l'un des trois accords de coopération économique et technologique signés à l'occasion de la visite en Chine du dirigeant suprême birman Than Shwe au début de janvier 2003, la Chine s'est engagée à fournir une aide de 50 millions de yuans au Myanmar ainsi qu'un crédit de 200 millions, le plus important crédit à avoir été accordé par la Chine à la Birmanie, de surcroît à un taux privilégié, pour la réalisation du barrage de Yeywa d'une capacité de 790 mégawatts.

Le grand intérêt que voue la Chine à la Birmanie (réaffirmé tout dernièrement avec l'annonce par la Chine de ses plans pour la construction d'un pipeline qui traverserait le pays) n'a pas échappé à l'attention des autres puissances régionales. Ainsi l'Inde a, elle aussi, décidé d'augmenter la coopération avec la Birmanie, au même titre que plusieurs pays de l'ASEAN. Ceci expliquerait en partie l'approche douce que la plupart des pays de la région semblent avoir adoptée à l'égard de la Birmanie. Les gros intérêts commerciaux sont souvent cités pour expliquer l'indulgence affichée par ces pays à l'égard des politiques et du gouvernement birman.

Certains intérêts personnels sont également en jeu. Une entreprise entretenant des liens étroits avec le Premier Ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra détient, par exemple, d'importants intérêts commerciaux en Birmanie. Son homologue commercial birman n'aurait été autre que le fils de l'ex-Premier Ministre birman Khin Nyunt, récemment mis à l'écart par la junte.

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

Extrait de : Myanmar signs satellite deals with foreign firms – AP – 22 janvier 2004

La compagnie des postes et des télécommunications de Birmanie, entreprise d'Etat, a souscrit un contrat portant sur des services de roaming international avec Shin Satellite Public Co. Ltd., propriété de la famille du Premier Ministre thaïlandais Thaksin Shinawatra. En mai 2002, l'entreprise a signé un contrat à hauteur de US\$ 12 millions avec la Birmanie pour la fourniture de services téléphoniques à des villages situés dans des zones retirées du pays.

Extrait de : BURMA-THAI RELATIONS: US Senator slams PM - The Nation – 4 mars 2004

Lors d'une intervention au Sénat des Etats-Unis ce mardi, McConnell a critiqué la politique de M. Shinawatra à l'égard de la Birmanie, affirmant que celle-ci semblait influencée par les intérêts détenus par la famille du Premier Ministre en Birmanie.

« Certains soupçonnent que la raison véritable se résume à un seul mot : iPSTAR, » a affirmé McConnell. iPSTAR est le nom d'un satellite de télécommunication à large bande estimé à US\$ 350 millions appartenant à la firme Shin Satellite et Shin Corporation, holding fondé par le Premier Ministre thaïlandais et dont ce dernier est actionnaire à 53%.

Extrait de : Burma shake-up further strains Asean-EU links - FT - 20 octobre 2004

Singapour a, toutefois, vivement conseillé aux Etats-Unis de ne pas se focaliser sur la question birmane, au risque de compromettre ses relations économiques avec l'ASEAN. Lee Kuan Yew, considéré comme le père fondateur du Singapour moderne, est membre de la commission consultative internationale du groupe pétrolier français Total, principal investisseur de l'UE en Birmanie.

Invoquant la « situation incertaine », la Banque d'Import-Export de Thaïlande a procédé à la fermeture temporaire d'une ligne de crédit de 4 milliards de bahts (US\$97 millions) destinée à aider la Birmanie dans l'acquisition d'équipement de télécommunication thaïlandais. La société Shin Corp, fondée par M. Thaksin, participe à une joint venture dans le secteur des télécommunications avec une firme appartenant au fils du général Khin Nyunt.

Il existe d'autres exemples de conflits d'intérêt. Notamment le cas de M. Razali, envoyé spécial des Nations unies en Birmanie, qui effectue des visites assez régulières dans le pays dans un souci de promouvoir un processus démocratique. M. Razali est le président d'une société – IRIS Technologies – qui participe à la vente de la technologie de passeport électronique à la Birmanie.

Extrait de : IT Business - Technology in Government, January/February 2004, Vol. 11 No. 1, Myanmar's e-government is a sham

Il est intéressant de constater qu'IRIS Technologies appartient en partie à un représentant spécial de l'ONU au Myanmar, Razali Ismail. Ce dernier se trouve en outre à la tête de la société Leader Universal, autre firme hi-tech qui cherche à s'étendre en Birmanie, et est membre du Conseil d'administration de Wah Seong, firme d'engineering malaise détenant des intérêts à Rangoon.

La politique et les affaires se côtoient également en Europe, notamment en France (Total est le principal investisseur de l'UE en Birmanie), pays qui ne semble pas toujours sûr de la meilleure voie à suivre. Le débat qui a eu lieu au sein de l'Union en septembre 2004 sur l'opportunité de l'imposition de nouvelles sanctions à l'encontre de la Birmanie avait conduit à un consensus en faveur d'un durcissement des sanctions. La France y a fait objection.

Extrait de : Financial Times - France opposes Burma sanctions – 8 septembre 2004

La décision de l'Union européenne d'imposer de nouvelles sanctions à la Birmanie a été contestée par la France, qui n'est pas convaincue de la nécessité de telles mesures. La France, comme tous les autres pays de l'union européenne, dispose d'un droit de veto sur la politique étrangère de l'Union.

A l'occasion d'une réunion de responsables de l'UE qui s'est tenue hier à Bruxelles, la France a clairement laissé entendre qu'elle demandait à être persuadée de la nécessité de nouvelles sanctions. Le géant pétrolier français, TotalFinaElf, est actif en Birmanie. Les ministres des Affaires étrangères de l'UE aborderont la question lors d'une réunion la semaine prochaine.

En dépit de leur attitude en apparence plus intransigeante vis-à-vis de la Birmanie, les Etats-Unis ne négligent pas de protéger leurs intérêts commerciaux et financiers lorsque l'occasion se présente. A titre d'exemple, la formulation de la loi interdisant les nouveaux investissements en Birmanie, datant de 1997 qui, à l'instar des nouvelles "sanctions" de l'UE adoptées en 2004, permet la continuation d'investissements antérieurs à ces réglementations. Ceci a aussi permis à Unocal de maintenir sa présence en Birmanie. D'autre part, comme le montre l'exemple ci-dessous, Unocal continue à profiter d'un coup de main de ses amis.

Extrait de : Ashcroft's Justice, Burma's crimes and Bork's revenge - by Joanne Mariner, CNN.com, 28 mai 2003

De manière prévisible, l'administration Bush n'hésite pas à saisir la moindre occasion qui se présente à elle de protéger ses enjeux commerciaux, voire de saper la justice internationale. Mais ce n'est pas tous les jours qu'il lui est donné de faire d'une pierre deux coups. Cela n'arrive que dans des cas comme l'affaire John Doe I contre Unocal Corp., procédure judiciaire actuellement en instance au tribunal fédéral des Etats-Unis.

A l'occasion d'une plaidoirie présentée récemment dans le cadre du procès Unocal, l'administration – en la personne de l'Attorney General (ministre de la Justice) John Ashcroft – se propose pas moins que de défendre une compagnie pétrolière, réaffirmer le pouvoir illimité du président en matière de politique étrangère et d'étriper une loi qui a jusqu'ici assuré un semblant de justice aux victimes d'abus de par le monde.

Les plaignants dans l'affaire Unocal sont des villageois birmans qui affirment avoir été les victimes de travail forcé, de meurtres, de viols et de torture lors de la construction d'un pipeline à gaz traversant leur pays. Ils accusent les soldats d'avoir commis ces abus alors qu'ils devaient en principe assurer la sécurité pour le projet du pipeline.

En dehors d'une reconnaissance toute symbolique des atteintes aux droits humains perpétrées par le gouvernement birman, la plaidoirie du Département de Justice ignore de but en blanc les faits en cause. Au lieu de tenter de défendre la Birmanie et Unocal sur base du dossier factuel, elle s'attache, au contraire, à détruire la base légale des poursuites engagées par les villageois. Dans sa plaidoirie, le Département de Justice se lance dans une offensive ouverte contre l'Alien Tort Claims Act (ATCA), loi qui sous-tend les accusations des villageois.

8. Y a-t-il des liens directs entre IDE et abus des droits des travailleurs ?

De nombreuses entreprises multinationales adoptent immédiatement la défensive lorsqu'elles sont appelées à rompre leurs relations avec la Birmanie pour des questions de travail forcé. Dans la plupart des cas, leur réaction est du type : « nous n'avons pas recours au travail forcé et nous veillons à ce que ce ne soit jamais le cas. »

Il est difficilement concevable que de nombreuses entreprises étrangères aient activement recours au travail forcé. L'armée est responsable pour la part du lion de cette pratique. Il est aussi possible qu'en raison du manque de transparence en Birmanie, il y ait peu de cas connus de recours direct au travail forcé dans des opérations directement rattachées à des entreprises étrangères. Les méga-projets d'infrastructure, tels la construction de pipelines, constituent cependant une exception notable.

La principale raison pour laquelle les entreprises étrangères devraient se garder de s'engager dans des investissements ou le commerce en Birmanie se trouve dans les bénéfices financiers que ces activités rapportent à la junte, contribuant, par-là, au maintien au pouvoir des militaires et à la perpétuation de leur règne criminel sur le pays.

Certaines conséquences directes des opérations d'entreprises étrangères méritent également d'être signalées, notamment en ce qui concerne le recours au travail forcé. Même si les entreprises ne font généralement pas sciemment appel à de la main-d'œuvre forcée, le travail forcé est, dans certains cas, présent du fait même de leur présence. Ceci est notamment le cas dans l'industrie du tourisme.

D'autre part, il convient de souligner que l'infrastructure est souvent construite en raison de promesses d'investissements ou dans l'espoir d'attirer les investisseurs. Le recours au travail forcé est fréquent dans les projets d'infrastructure, notamment la construction de certaines installations comme aéroports, héliports, etc..

Extrait de : Another Yadana: The Shwe Natural Gas Pipeline Project, EarthRights International, 27 août 2004

L'armée birmane est soupçonnée d'avoir forcé des dizaines de milliers de villageois – d'aucuns systématiquement- à participer à la construction du pipeline Yadana-Yetagun, entre 1996 et 1998. Ces chiffres ne tiennent pas compte des quelque 36.000 personnes que les autorités ont déplacées de force, sans indemnisation, pour libérer le couloir nécessaire à la construction du pipeline. Ils ne tiennent pas compte non plus des victimes d'autres abus : viols, torture, et exécutions sommaires.

Extrait de : Democratic voice of Burma News – 1^{er} juin 2004

Ko Khet Lwin – mineur de 46 ans employé aux mines d'Ivanhoe Mine Company a été condamné à 7 ans de travaux forcés par le tribunal de Bahan pour avoir accompagné un visiteur, Andrew Michael, au camp de Daw Aung San Suu Kyi en décembre 2003. Il a été transféré au camp de travaux forcés Taungdingyi.

Extrait de : Burma Country Reports on Human Rights Practices, US Bureau for Bureau of Democracy, Human Rights, and Labor

Plusieurs rapports ont également fait état du recours au travail forcé par le gouvernement dans le domaine de la construction d'infrastructures touristiques. Selon des sources de confiance, le SPDC aurait annoncé, en février 2000, des plans pour le développement du

« Traiter avec la Birmanie », Rapport de la CISL, janvier 2005

village karen de Than Daung Cyi en un « aménagement touristique de montagne ». Immédiatement à la suite de l'annonce, des unités de l'armée ont occupé les lieux, les terres ont été confisquées aux habitants de la localité et des personnes ont été forcées de participer à la construction d'une route conduisant aux sources thermales de Ker Weh.

D'après deux témoins oculaires, le travail forcé est intervenu dans le développement de la zone industrielle d'Hlaingthaya, à Rangoon, en 2000.

Extrait de : Base de donnée de la FTUB (Fédérations des syndicats de Birmanie) sur les investissements en Birmanie - octobre 2004, mentionnant la Italian-Thai Development Company (ITD)

Travail forcé sur la route Taninthari- Boatpyin

La société ITD de Thaïlande a décroché le contrat pour le revêtement en pierre de la route reliant Taninthri et Boatpyin. A partir du mois de juin 2004, le colonel Soe Thet du Centre de commandement stratégique (4) a commencé à faire appel à la main-d'œuvre forcée quotidiennement. La liste ci-dessous reprend les noms des villages dont provient la main-d'œuvre forcée, ainsi que le nombre de travailleurs de chaque village qui ont pris part à la construction de la route à ce jour.

1. Kaw-yun village : 30 personnes
2. Nyaungbin Kway village : 30
3. Chaungla Mu : 35
4. Banla Mu village : 30
5. Manaw Yone village : 28
6. Yawr Thar Yar village : 27
7. Inn Peh village : 20
8. Tha Baw Lake village : 30
9. Thane Kaw village : 30
10. Ton Kar village : 35

9. Quelle est l'incidence des sanctions sur les citoyens ordinaires?

La communauté internationale telle qu'elle est représentée par les gouvernements et les organisations intergouvernementales affiche généralement une aversion à l'égard des sanctions économiques. Le monde des affaires les a en horreur. Bien que certaines sanctions soient occasionnellement imposées à l'échelon national ou régional, l'imposition de sanctions économiques efficaces à l'échelon mondial est une prérogative du Conseil de sécurité de l'ONU. Elles ne sont généralement envisagées qu'en dernier recours avant l'action militaire, et sont destinées à prévenir l'explosion de conflits armés internationaux susceptibles de résulter de l'action d'Etats « dévoyés ». En ce qui concerne les violations des droits humains, seules les situations les plus extrêmes sont traitées comme un motif légitime pour l'imposition de sanctions économiques, et là aussi, dans de très rares cas.

La Birmanie constitue un exemple typique : les sanctions économiques imposées sont de portée limitée et sont constamment remises en question par un nombre impressionnant de gouvernements, d'enjeux commerciaux, voire par des organisations internationales. Les arguments contre l'imposition de sanctions économiques contre la Birmanie s'apparentent aux arguments utilisés pour d'autres pays. On distingue en gros deux tendances : le pragmatisme et la morale.

Le premier argument présenté est que « les sanctions ne fonctionnent pas ! » On part dans ce cas du raisonnement selon lequel les sanctions peuvent aisément être contournées par la junte et que d'autres investisseurs étrangers pourront être trouvés pour occuper la place de ceux qui se retirent. Cette thèse se vérifie dans une certaine mesure, notamment si l'on constate ce qui est arrivé dans l'industrie du pétrole et du gaz. Les investissements asiatiques se sont effectivement poursuivis alors que de nombreuses entreprises européennes se sont retirées sous la contrainte de pressions de la société civile et, plus rarement, de décisions politiques. Mais de là à soutenir que les pressions n'ont pas de raison d'être reviendrait à appliquer la logique selon laquelle voler à une personne son sac à main doit être toléré parce que « si ce n'est pas moi qui le fais, quelqu'un d'autre pourrait le faire à ma place ».

Selon un autre argument, « les sanctions ne font pas de tort à la junte. » Dans le cas de la Birmanie, l'exemple mentionné le plus fréquemment est celui des 200.000 travailleurs du textile qui ont perdu leur emploi prétendument à cause de l'interdiction imposée en 2003 par les Etats-Unis sur les importations en provenance de Birmanie.

Il n'est pas rare dans ce genre de débats de voir les faits transformés et les réalités déformées lorsqu'il s'agit d'avoir gain de cause. L'un des pires exemples de tels raisonnements s'est produit lorsque la junte birmane a affirmé qu'à cause des sanctions américaines, de nombreuses jeunes femmes avaient perdu leur emploi et n'avaient d'autre alternative que de se tourner vers la prostitution illégale. Cet argument a été utilisé par les autorités birmanes, les gouvernements des nations voisines et même certains politiciens occidentaux. Comme de coutume, les chiffres présentés à titre de preuve n'étaient appuyés par aucune recherche concrète. Qui plus est, le jugement moral implicite de cet argument bidon a suscité l'indignation des forces démocratiques de la Birmanie, y compris de nombreuses organisations de femmes du pays.

Même s'il s'avérait que, en raison de pertes d'emploi, un nombre important de jeunes filles birmanes n'ont eu d'autre remède que de se lancer dans la prostitution, la responsabilité d'un tel état de fait retomberait forcément sur la junte puisqu'elle est la seule responsable de la mauvaise gestion de l'économie birmane au cours des quatre dernières décennies.

Le jugement moral est tout aussi trompeur que les « marchés ». Ces deux éléments sont cependant amplement exploités par la junte birmane. A l'instar de ce que font d'autres dictatures ou pouvoirs autoritaires, le SPDC a depuis longtemps cultivé l'art de jouer aux compromis de dernière minute lorsqu'il est confronté à une menace imminente de sanctions ou de mesures similaires de la part de la communauté internationale. Les exemples sont légion. On se rappelle, par exemple, de la promulgation d'une législation censée interdire le travail forcé suite à l'intervention de l'Organisation internationale du travail (OIT), ou de la libération de prisonniers politiques de tout premier plan à l'approche de réunions importantes, notamment avec l'Union européenne. Ces mesures du SPDC ont presque toujours été de courte durée, et ont généralement été révoquées une fois la crise passée.

La junte a également eu recours, à plus d'une occasion, à de vastes campagnes de propagande, notamment par des « mises en garde » sur la possibilité de pertes d'emplois importantes en cas d'imposition de « sanctions » internationales, plus particulièrement à l'égard de la mise en œuvre, en mars 2001, de mesures adoptées par la Conférence internationale du travail en juin de l'année antérieure. A cette occasion, la junte avait déployé des plans secrets pour contourner d'éventuelles mesures internationales ciblées sur ses exportations.

Extrait de : La CISL dénonce la désinformation pratiquée par la junte birmane (CISL EnLigne, 28/3/2001)

L'existence d'une campagne de propagande minutieusement orchestrée a été confirmée ce matin, lorsqu'une radio d'opposition birmane implantée en Norvège (Democratic Voice of Burma, DVB) a dévoilé les détails du plan adopté en novembre dernier. Le "livre blanc" donne, entre autres, des instructions aux sociétés birmanes pour qu'elles utilisent des conteneurs pour les exportations de textiles et autres, afin qu'il soit plus difficile d'établir leur origine birmane. Il leur est conseillé de réorienter leurs exportations vers des pays dont les gouvernements sont favorables au régime et l'administration a reçu l'ordre de rédiger des "lettres de travailleurs", puis de les envoyer à l'OIT pour protester contre les "sanctions visant à les priver de leur emploi et à détruire leurs moyens de subsistance".

Cette dernière idée a été mise en œuvre en janvier dernier et annoncée par le Myanmar Times comme une initiative spontanée des travailleurs birmans. La semaine dernière, l'OIT a effectivement reconnu avoir reçu une lettre en ce sens. Dans un rapport de 40 pages du Directeur général de l'OIT, qui fera l'objet de discussions demain, le 28 mars, au Conseil d'administration du BIT, on peut lire des informations à propos d'une "lettre ouverte relative à la décision de l'OIT au sujet du Myanmar", datée du 29 novembre, et qui aurait été envoyée au nom de "18 millions de travailleurs des entreprises publiques et privées", lesquels demandent à l'OIT de "revoir ses mesures" contre le travail forcé en Birmanie. La CISL affirme que cette lettre est totalement fautive et juge que l'annonce de celle-ci faite par le Myanmar Times vient confirmer le fait que le plan de propagande secret bat désormais son plein.

Dans un autre article paru le mois dernier, le Myanmar Times affirmait, à tort, que la Birmanie avait à nouveau accès au marché européen aux conditions fixées par le Système de préférences généralisé (SPG) de l'UE."

(Extrait de : <http://www.icftu.org/displaydocument.asp?Index=991212548&Language=EN>)

Cela ne signifie pas qu'aucun citoyen birman n'est touché par les effets des sanctions économiques, mais ce ne sont pas des centaines de milliers de travailleurs qui sont touchés, et encore moins dix-huit millions d'entre eux !

L'embauche directe de personnel birman associé à la participation étrangère est très limitée, alors que les répercussions politiques sur la population sont énormes. Comme nous avons pu le constater par ce qui précède, le capital étranger contribue dans une grande mesure à maintenir au pouvoir un régime qui opprime un pays de près de 50 millions d'habitants.

En réalité, les revenus de 75% de la population birmane proviennent de l'agriculture. Le reste de la population active (les Birmans qui ne travaillent pas dans l'agriculture) est concentré dans l'économie informelle. Etant donné qu'elles ne sont pas rattachées à l'économie structurée, ces personnes ne sont pratiquement pas touchées par les hauts et les bas des entreprises d'Etat ou des investissements étrangers. En l'occurrence, l'immense majorité des citoyens ordinaires de Birmanie n'est pas affectée par les rares sanctions qui aient été imposées à ce jour. Ils ne sont pas non plus susceptibles de souffrir davantage si et lorsque les sanctions sont renforcées. Par contraste, le fait essentiel demeure que beaucoup plus de personnes souffrent –et sont forcées de recourir à des mesures extrêmes comme la fuite et l'exil- à cause des politiques appliquées par la junte, plutôt qu'à cause de sanctions internationales, quelles qu'elles soient. Les généraux birmans sont directement responsables de la souffrance de la population birmane. C'est à ce niveau qu'un changement est nécessaire.

Un autre aspect pertinent de cette discussion est que la plupart des personnes qui travaillent au sein de, ou pour des entreprises qui bénéficient d'une participation étrangère en sont arrivées là grâce à leurs contacts personnels avec l'une ou l'autre personne appartenant aux milieux dirigeants ou proche de ceux-ci. Dans les autres cas, c'est-à-dire les personnes qui n'ont pas la chance de « connaître quelqu'un », les travailleurs ont du payer des pots-de-vin pour accéder à un emploi dans ces usines. Le fait que ces usines offrent parfois des salaires plus élevés qu'ailleurs n'a, dès lors, aucune incidence réelle sur les vie des citoyens birmans ordinaires.

Extrait de : Témoignage de Daw San San, membre élu du Parlement, NLD, 25 mars 2004

On m'interroge souvent sur l'effet des sanctions sur le peuple birman. En premier lieu, il est important de comprendre que les principales industries sont toutes dominées par l'armée. Il est très difficile d'accéder à un emploi dans une usine ou un commerce contrôlé par l'armée à moins de faire partie de l'appareil militaire ou politique de la junte. Ceux-là peuvent se débrouiller. Ils demandent aussi des dessous-de-table en contrepartie d'offres d'emploi. Il est impossible de monter une affaire sans l'accord expresse du régime. Les sociétés en participation avec des investisseurs étrangers sont tenues de s'associer avec des officiers militaires spécifiques.

Vu la nature du régime, la population birmane peut difficilement laisser entendre ce qu'elle pense des sanctions économiques. Celles ou ceux qui osent terminent généralement en prison. Il serait dès lors intéressant d'entendre ce que l'opposition démocratique a à dire à ce sujet.

Les fortes pressions économiques à l'encontre de la junte ont reçu le soutien du NLD (Ligue nationale pour la démocratie), parti de l'opposition qui a remporté 80% des sièges

parlementaires. Pour conclure voici deux citations du chef du NLD, Madame Aung San Suu Kyi en personne :

Extrait de : BBC, 12 décembre 2002, Aung San Suu Kyi s'adresse au monde

« Je dois avouer, en toute franchise, que le peuple birman ne dépend pas des touristes et des visiteurs étrangers pour avoir accès à l'information. »

Extrait de : AFP, 9 May 2002, Sanctions send 'strong' message to Myanmar regime

Daw Aung San Suu Kyi a dit : « Il n'existe pas de preuve selon laquelle le peuple birman serait la principale victime des sanctions.
